Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales

Moulin de Lafosse

Numéro vert de l'administration communale : 0800/25959

service des eaux
24H/24
0472/90 57 43

Si vous souhaitez être prévenu lors de travaux sur le réseau de distribution, vous pouvez communiquer votre numéro de gsm au secrétariat communal

TRIMESTRIEL • mars 2018 • N° 69

Site Internet communal : http://www.manhay.be

Dépôt postal Manhay

ING

Marc Pottier et toute son équipe sont à votre service depuis plus de 25 ans. Faites confiance à une équipe stable, composée de personnes compétentes, motivées et toujours disponibles !

Nouvel horaire à partir du 1er mars

Contact :
marc.pottier@ing.be
Tél : 086 38 01 00
Rue du Vicinal 19
6960 Manhay

Département Banque :
Lundi : de 9h à 12h30 - Attention ! Nouveau : De 14h à 17h : sur rendez-vous
Mardi : de 9h à 12h30 - Attention ! Nouveau : De 14h à 17h : sur rendez-vous
Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 16 h
Jeudi : de 9h à 12h30 - Attention ! Nouveau : De 14h à 17h : sur rendez-vous
Vendredi : de 9h à 12h30 - Attention ! Nouveau : De 14h à 17h : sur rendez-vous
Samedi : de 9h à 12h. : sur rendez-vous

Contact :
marc.pottier@bureaupottier.be
Tél : 086 45 52 11
Rue du Vicinal 19
6960 Manhay

Département Assurances :
Lundi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Mardi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
Jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi : de 9h à 12h : sur rendez-vous

BMP Bureau Marc Pottier ASSURANCES

Bureau Marc Pottier membre de LMA s.a - FSMA n° 010325A RPM 0434 663 928
ING Belgique Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.200.393

s.p.r.l.
ROBERTY
ENTREPRENEUR
Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY
Tél.: (086) 45 51 26
Fax : (086) 45 56 45

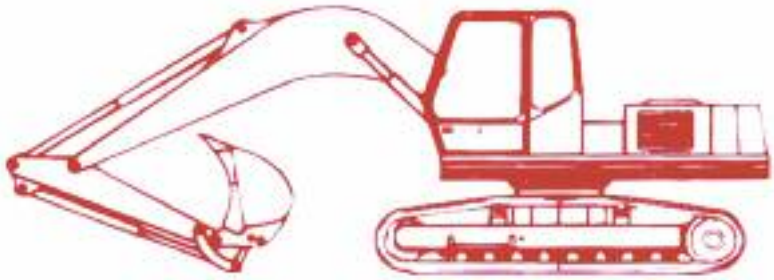

Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers

SOMMAIRE

3 **Le mot du Bourgmestre**

4 **Informations communales**
- Les décisions du Conseil communal

6 **Informations générales**
- Travail d'étudiant
- Interdiction déchets
- Mon permis de conduire
- Déclaration de reconnaissance
- La réception communale
- Je cours pour ma forme
- Nos sportifs mis à l'honneur
- Les infos de l'AIVE
- Vert Pomme
- Chauves souris
- Les plantes invasives
- Le calcium du lait
- Des nouvelles de nos écoles
- « Senior Focus »
- App 112
- Tests de compétence zone de secours
- Alzheimer Café
- Notre patrimoine et l'histoire régionale
- André Bosmans un artiste de chez nous
- Petit déjeuner matin-malin
- Déclarations de contributions
- ONE infos
- Opération Arc-en-Ciel
- Ménage & vous
- ALE

24 **Carnet civil**

25 **Syndicat d'Initiative**
- Nouveau Guide Touristique
- Au parc Chlorophylle

26 **Agenda des manifestations**
- Agenda dans la commune
- Souper Télévie

Prochaine parution du bulletin communal

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 04 au 08 juin.

Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 26 avril 2018 **au plus tard**.

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Après 23 ans de vie politique dont 16 en qualité d'échevin des finances, je suis devenu depuis le premier décembre votre nouveau bourgmestre de Manhay. Pour quelques mois puisque la nouvelle législature arrive à grands pas. Ce changement important au cours de la mandature mérite tout de même quelques mots.

C'est pour moi bien sûr un nouveau challenge et un nouveau défi. Après quelques mois, je mesure pleinement l'importance et l'exigence de la tâche qui m'incombe tant elle est immense. Je peux vous assurer que j'y mets tout mon cœur, toute mon énergie et ma détermination pour me montrer digne de la fonction avec comme seul objectif l'intérêt général.

Si je suis bourgmestre aujourd'hui, c'est par la seule volonté de mon ami Robert WUIDAR. Il m'a fait l'honneur et l'amitié de céder son mandat pour la dernière année de la législature. Certains doutent de l'amitié dans la sphère politique mais je puis vous affirmer qu'elle existe bel et bien entre nous. Chose rare pour être soulignée. Nous avons débuté ensemble en politique en 1995 et avons tissé des liens très forts entre nous au cours de ces quatre mandats. Loyauté, respect mutuel, confiance réciproque, affinités sincères, telles ont été les valeurs qui ont toujours prévalu dans notre parcours politique respectif. Robert a eu l'occasion de s'exprimer et d'expliquer son geste dans le bulletin communal précédent. Je comparerais volontiers cette passation de pouvoir à une compétition sportive et plus particulièrement à une course relais où chaque membre d'une équipe parcourt une fraction du circuit afin de permettre au coéquipier de s'élancer à son tour dans l'espoir de franchir la ligne d'arrivée et de faire gagner l'équipe.

Nous sommes à la fois si différents et si complémentaires. Robert, l'homme de terrain par excellence, très populaire, moi plutôt l'homme de dossier et homme de l'ombre.

Robert fait toujours partie de l'équipe comme premier échevin et reste toujours un pilier. Je compte sur lui pour me soutenir et m'aider. Je voudrais également le remercier chaleureusement, au nom de tous les manhaydois, pour tout le travail accompli durant ces 11 années en qualité de bourgmestre. Il a été un très bon mayeur et peut être fier de lui. Je le remercie à nouveau du fond du cœur pour le geste d'amitié posé à mon égard et lui adresse toute ma reconnaissance et mon amitié réciproque.

Mon objectif principal n'est pas de réformer à tout vent mais de dynamiser notre commune en y apportant une touche de modernisme. Manhay a toujours été gérée avec sagesse et en bon père de famille.

Je veillerai à ce qu'elle reste gérée avec rigueur mais également avec imagination, créativité, modernité et avec, surtout, une attention particulière à la qualité du service rendu à la population par une meilleure communication.

C'est avant tout un message d'optimisme politique que je veux vous exprimer. Je citerai le philosophe Blaise PASCAL, « le pessimisme est affaire d'humeur, l'optimisme est affaire de volonté. » Rien n'est jamais tout rose et rien n'est jamais acquis mais allons de l'avant ! Telle est ma devise.

Je mesure pleinement l'évolution perpétuelle et la complexification de notre société et de son fonctionnement. Les exigences et les attentes citoyennes sans cesse croissantes imposent aux décideurs politiques et à leur personnel de s'adapter, de se surpasser, d'être créatifs et novateurs afin de répondre au mieux à leurs attentes nombreuses et diversifiées.

Je sais que la tâche n'est pas toujours aisée mais continuons à nous inscrire dans une volonté d'ouverture vers l'extérieur et de replacer l'humain au centre du débat. Telle est notre mission.

En matière de réalisations de projets, l'année 2017 fut un excellent cru. L'année 2018 s'annonce également sous les meilleurs auspices en matière de concrétisation de dossiers importants. Je me limiterai vraiment à l'essentiel :

1° Notre programme communal de développement rural (PCDR) a été approuvé par le gouvernement wallon en septembre 2017 et nous ouvre la porte à d'importants subsides pour les 10 prochaines années.

Deux dossiers ont été introduits pour 2018, lesquels ont reçu dernièrement l'aval du Ministre COLLIN: la création de logements intergénérationnels près de la maison communale et l'aménagement du centre de Manhay en complément des importants travaux de sécurisation du carrefour de Manhay. Après plus de 20 ans d'attente, cet important projet sera réalisé cette année ;

2° Conscients du rôle essentiel de l'activité physique et sportive de notre population, nous

avons mis en œuvre des moyens financiers importants afin d'encourager et de créer les conditions favorisant la pratique du sport. Jugez plutôt :

- La piste d'athlétisme a été complètement rénovée et éclairée pour le plus grand bonheur de nos nombreux athlètes ;
- Création d'un troisième terrain de tennis pour répondre à la demande sans cesse croissante des affiliés (fin des travaux prévue au printemps prochain)
- Rénovation de l'ancien bâtiment GALÈRE en salle multifonctionnelle dédiée principalement au tennis de table ;
- Grâce aux subsides importants octroyés par INFRASPORT (près de 1.400.000 €), notre hall multisports, attendu depuis de nombreuses années, sortira enfin de terre. Il permettra de répondre aux enjeux éducatifs, de cohésion sociale et de santé des activités physiques et sportives.

3° Le dossier de travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau de Chêne-al-Pierre (PHASE 1) a été approuvé par le conseil communal en date du 8 février dernier. Les travaux devraient débuter dans quelques mois.

Le renforcement du réseau de distribution sur l'ancienne commune de Harre sera également opérationnel en 2018.

Nous profiterons par ailleurs de travaux de voirie pour rénover le réseau de Vaux-Chavanne, rue Haut-Vâ ainsi qu'à Basse Monchenoule.

Seule ombre au tableau, suite à des modifications législatives, le prix du m³ d'eau devrait augmenter de façon très importante suite à l'obligation d'application du coût vérité à l'assainissement (CVA) imposé par le code de l'eau.

4° En matière touristique, le projet d'aménagement d'un nouveau parcours dans la cime des arbres sera opérationnel en 2018 au parc chlorophylle. Fort de ses 50.000 visiteurs annuels, ce nouvel investissement permettra de renforcer son attractivité.

5° En matière scolaire, la rénovation de l'école d'Odeigne et l'aménagement d'un préau à Harre seront effectués cette année. Au terme de cette législature, toutes les écoles communales auront été rénovées et pourront fonctionner dans un cadre adéquat et accueillant.

6° Grâce au partenariat conclu entre la commune et Proximus, des investissements très importants en fibre optique ont été réalisés en divers endroits de notre commune, améliorant de façon significative la vitesse du réseau internet fixe par une technologie plus performante (VDSL) - internet haut débit et TV digitale de Proximus en qualité HD).

Pour bénéficier de cette technologie il faut en faire expressément la DEMANDE auprès de PROXIMUS. Celle-ci n'est pas automatique !

Vous pouvez vérifier sur le site de Proximus www.proximus.be/possibilitestv quels services sont disponibles pour vous. Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner au numéro gratuit **0800 33 800**.

D'autres villages seront également couverts par cette technologie d'ici quelques semaines.

Permettez-moi de conclure cet éditorial en vous signalant que je suis à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement et rendez-vous à la maison communale. N'hésitez pas à me contacter **au 0477/963.153 ou au 084/388.413**.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Pascal Daulne,
Bourgmestre

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 1ER DÉCEMBRE 2017

MOTION : MANHAY, UNE COMMUNE HOSPITALIERE

Vu les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables ;
Considérant que les institutions communales sont le premier échelon vers lequel les citoyens se tournent ; que la confiance tant dans la police que les services administratifs est fondamentale pour le bien vivre ensemble, et qu'il faut éviter une rupture de confiance qui empêcherait les services de fonctionner au mieux qu'il s'agisse de la police, des écoles, des services communaux de proximité ;
Considérant qu'un meilleur accueil peut faire la différence dans le parcours d'intégration des migrants en leur donnant toutes les chances et leur permettant de faire partie intégrante de la vie locale ;
Sur proposition du CPAS, le Conseil adopte le texte de la motion visant à déclarer « La Commune de Manhay, Commune Hospitalière ».

DEMISSION DU BOURGMESTRE SELON L'ARTICLE L1123-7 DU CDLD

Le Conseil accepte la démission de Monsieur Robert WUIDAR en sa qualité de Bourgmestre. Il devient dès lors Conseiller communal.
En conséquence, suite à cette démission, Monsieur Pascal DAULNE, ayant obtenu le deuxième score en voix de la liste majoritaire du pacte de majorité est élu bourgmestre de plein droit.

VERIFICATION DES INCOMPATIBILITES DU BOURGMESTRE ELU DE PLEIN DROIT ET PRESTATION DE SERMENT

Après vérifications le Conseil déclare que toutes les conditions requises à l'installation de Monsieur Pascal DAULNE en qualité de Bourgmestre sont rencontrées et ses pouvoirs validés. Après avoir prêté le serment requis, il est déclaré installé dans sa fonction de Bourgmestre

AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

Vu que la démission du Bourgmestre nécessite un avenant au pacte de majorité, le Conseil adopte l'avenant suivant :
Bourgmestre : Mr Pascal DAULNE
Echevins : Mr Robert WUIDAR, 1er Echevin, Mr Benoît LESENFANTS, 2ème Echevin et Mr Pierre HUBIN, 3ème Echevin
Présidente du C.P.A.S. et Conseillère communale en fonction : Mme Elodie BECHOUX.

VERIFICATION DES INCOMPATIBILITES DU 1ER ECHEVIN

Vu l'avenant au pacte de majorité et après vérifications, le Conseil déclare que toutes les conditions requises à l'installation de Monsieur Robert WUIDAR en qualité de 1er Echevin sont rencontrées et ses pouvoirs validés. Il prête ensuite le serment requis et est dès lors installé dans sa fonction.

18 ANS
Husqvarna
Gamme pour terrains entre 500 et 5000m²
Montage soigné et étude de terrain par nos soins
ETS MECABO SPRL (Borsu Marc) - MANHAY
Rue du Vicinal, 5 - 086.45.55.06
mecabo@skynet.be
Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 18h - Le samedi de 8h à 15h. Fermé le lundi

Côté Jardin
Fleurs coupées
Plantes d'appartement
Gerbes mortuaires et fleurs artificielles
Atelier floral
Bijoux
Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00
En collaboration avec les pompes funèbres Rochoises

VNJ S.P.R.L.
Vincent JORIS
Samrée, 83D
6982 LA ROCHE
GSM: 0497/17.89.76
www.v-n-j.be
TVA: BE 878.987.472
TOITURE & MENUISERIE
Charpente - Ossature bois
Couverture - Zinguerie
Menuiserie intérieure et extérieure
Chassis Bois-PVC-Alu
Manutention avec camion grue
Nacelle - Treuil (25 mètres)

Garage LATOUR
SPÉCIALISTE INDÉPENDANT
RENAULT • DACIA
Vente et réparation toutes marques
Route de Liège 74 - 6960 MANHAY
T. 0475 61 42 18
garagelatour@gmail.com

Pompes - funèbres Rochoises
Funérarium
S.A. HECK
Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne
Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42
Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31
Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

Dochamps:	Mad. M.E. Gillard-Seleck	084.44.44.84
Grand-Menil, Manhay:	Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)	086.45.62.00 / 45.57.15
Harre, Champ de Harre		
Fays, Deux-Rys:	Mons. P. Alexandre 0479/51.51.41	- 086.43.37.03 / 43.30.26
Freyneux :	Mons. Johnny Dehard 0497/11.01.48	- 086.45.51.35
La Fosse:	SPRL Annet	086.45.51.79
Malempré:	Mad. J. Sépult	086.45.51.80
Odeigne-Oster:	Mad. J. Mottet	086.45.52.50

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 2017

RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU C.P.A.S. SUR LES ECONOMIES D'ECHELLE ET LES SYNERGIES COMMUNE / C.P.A.S.
L'assemblée entend la Présidente du C.P.A.S., Madame BECHOUX, faire rapport sur les synergies Commune / C.P.A.S.

BUDGET 2018 DU C.P.A.S.
Le Conseil approuve le budget 2018 (service ordinaire) aux montants suivants : Recettes : 895.160,56€ - Dépenses : 895.160,56€ - Intervention communale : 350.000,00€

RAPPORT DU COLLEGE AU CONSEIL EN APPLICATION DE L'ART. L1122-23 DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION
Le Bourgmestre commente le rapport du Collège communal au Conseil en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et présente également la note sur la politique générale et financière de la Commune.

BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2018
Le Conseil arrête comme suit, le budget communal de l'exercice 2018 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	7.300.471,16€	3.291.714,24€
Dépenses totales exercice proprement dit	7.268.657,71€	5.738.331,53€
Boni/Mali exercice proprement dit	31.813,45€	-2.446.617,29€
Recettes exercices antérieurs	1.191.694,70€	0,00€
Dépenses exercices antérieurs	21.270,97€	101.259,69€
Prélèvements en recettes	0,00€	2.560.226,98€
Prélèvements en dépenses	948.000,00€	12.350,00€
Recettes globales	8.492.165,86€	5.851.941,22€
Dépenses globales	8.237.928,68€	5.851.941,22€
Boni / Mali global	254.237,18€	0,00€

BAIL DE LOCATION A CONCLURE ENTRE NOTRE COMMUNE ET L'ASBL E.R.S. HARRE-MANHAY
Le Conseil approuve le bail à conclure entre notre Commune et l'ASBL R.E.S. HARRE-MANHAY, qui occupe des terrains communaux, pour une durée de un an renouvelable tacitement à l'expiration sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie, et ce moyennant une redevance annuelle d'un euro.

FONDS D'IMPULSION PROVINCIAL A DESTINATION DES COMMUNES DANS LE CADRE DU PLAN TERRITORIAL D'ATTRACTIVITE DE LA MEDECINE GENERALE (FILUX) – CONVENTION A CONCLURE ENTRE NOTRE COMMUNE ET LA PROVINCE DE LUXEMBOURG
Le Conseil approuve la convention à conclure entre notre Commune et la Province de Luxembourg concernant le Fonds d'Impulsion provincial à destination des Communes dans le cadre du Plan territorial d'attractivité de la médecine générale (FiLUX) visant à préciser les modalités d'utilisation, de liquidation et de contrôle relatif à la subvention de 12.208,71€ accordée pour l'équipement et la rénovation de deux cabinets de consultation à la Maison Médicale de Manhay.

SOUTIEN FINANCIER EN FAVEUR DE LA SOCIETE COOPERATIVE A FINALITE SOCIALE MIXTE « LI TERROIR »
Le Conseil décide la prise d'une part C d'un montant de 500€ en faveur de la société coopérative à finalité sociale mixte « Li Terroir ».

DISTRIBUTION DE L'EAU – ASSAINISSEMENT PUBLIC
Vu le souhait de maintenir l'autonomie communale en matière d'assainissement collectif et de gestion publique de l'assainissement autonome, le Conseil décide de ne pas conclure de contrat de service d'assainissement avec la S.P.G.E. et de prendre en charge les missions visées au code de l'eau.

DON DU CAMION MERCEDES 709D SIS AU SERVICE DES TRAVAUX AU PROFIT DE L'ONG ARDENNE-BANDUNDU
A la demande de Monsieur Donatien TAMPWO Président de l'ASBL Ardenne Fishing School le Conseil décide de marquer son accord pour le don de l'ancien camion Mercedes 709D du service des travaux en faveur de la dite ASBL, occupée à construire un foyer en République démocratique du Congo. Les frais inhérents à ce don (fret, douane, acheminement,...) seront à charge de l'ASBL Ardenne Fishing School.

NOUVELLE CONVENTION LIANT NOTRE COMMUNE ET L'ONE
Le Conseil approuve la nouvelle convention à conclure entre notre Commune et l'ONE quant au passage d'un car sanitaire de l'ONE dans notre Commune.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TRAVAIL D'ÉTUDIANT PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

Comme chaque année notre administration engagera des étudiants, **domiciliés dans la commune**, pour effectuer des travaux durant les congés scolaires.
Comme l'année dernière, pour une meilleure répartition des tâches, vous pourrez déjà travailler durant les vacances de printemps.
Le nombre étant limité pour cette période, inscrivez-vous **dès à présent**, et en tout cas avant le **17 mars 2018**.
En ce qui concerne les vacances d'été, **la date ultime** pour rentrer votre candidature est le **24 mai 2018**.
Toute demande doit être introduite par écrit auprès du Collège communal. Ne tardez pas à envoyer votre demande, car seules les premières inscriptions seront retenues et **aucune ne sera prise en compte après la date limite annoncée**.
Il ne sera accepté qu'un seul étudiant par famille ou ménage.
Plus d'informations relatives au travail d'étudiant sont disponibles sur le site internet www.manhay.be.

AVIS : INTERDICTION DE DEPOSER DES DECHETS DANS LES CONTAINERS DE LA HE DU SEIGNEUR

Malgré les avis d'interdiction, force est malheureusement de constater l'incivisme de certaines personnes.
Pour rappel, les containers situés à la Hé du Seigneur sont strictement **et exclusivement** réservés aux habitants de ce lotissement.
Il est dès lors à **rappeler qu'il est interdit** d'y déposer vos déchets ainsi que les déchets provenant de différents gîtes.
Tout dépôt illicite sera **sanctionné par une amende**.

DORÉNAVANT, LE SITE AINSI QUE LES SACS SERONT CONTRÔLÉS RÉGULIÈREMENT.

DU NOUVEAU POUR DEVENIR CONDUCTEUR

L'AWSR a lancé une campagne afin d'informer tous les candidats conducteurs des changements en cours au niveau de la formation à la conduite. Le site web **monpermisdeconduire.be** a été spécialement créé pour l'occasion.
Il reprend toutes les informations utiles sur la formation à la conduite (filières, adresses des centres d'examen...).

En quelques mots :

Depuis le 1er janvier 2018, les conditions de réussite pour l'examen théorique ont changé. S'il faut toujours au moins 41 points sur 50 pour réussir l'examen, la notion de faute grave réapparait. Une faute grave à l'examen théorique, c'est désormais 5 points en moins.

À partir du 1er juillet 2018, les changements concernant l'examen pratique seront d'application. Ils portent notamment sur l'instauration d'un test de perception des risques avant l'examen pratique, d'un rendez-vous pédagogique pour le guide et l'apprenant au niveau de la filière libre et de la délivrance d'un certificat d'aptitude permettant de conduire seul durant le stage de conduite.

RECONNAISSANCES AVANT/APRES NAISSANCE : MODIFICATION DE LA LÉGISLATION

La loi du 19 septembre 2017 (Moniteur belge du 4 octobre 2017) modifiera notamment le Code civil, et ce à partir du **1er avril 2018**.

Toute personne désirant reconnaître un enfant devra désormais d'abord en faire la **déclaration** auprès de l'Officier de l'état civil.
A cette déclaration, seront joints divers documents énoncés dans le nouvel article 327/2 du Code civil : copie conforme de l'acte de naissance du candidat à la reconnaissance et du parent à l'égard duquel la filiation est établie, preuve de célibat, preuve de nationalité, preuve d'inscription dans les registres, ...
Une fois toutes les vérifications effectuées, l'acte de reconnaissance sera ensuite établi.

En pratique, afin de gagner du temps, et éviter de devoir vous présenter plusieurs fois à l'administration communale, si vous souhaitez reconnaître un enfant, **il vous est conseillé de prendre contact au préalable avec le service état civil, afin de constituer votre dossier**.

LA RÉCEPTION COMMUNALE

Le vendredi 19 janvier à l'occasion de la traditionnelle réception communale, le Bourgmestre Pascal Daulne après avoir remercié son prédécesseur Robert Wuidar et toutes les personnes qui ont participé à la vie communale en 2017, a passé en revue les projets qui seront réalisés en 2018.

Lors de cette soirée, Nicole André de Vaux-Chavanne a été mise à l'honneur suite à son départ à la retraite après 26 ans de service en tant que technicienne de surface à l'école de Vaux-Chavanne.

Photo B. Cornet

JE COURS POUR MA FORME EDITION 2018

La session de printemps 2018 "Je cours pour ma forme" débutera le **26 mars à 19h00** sur la piste d'athlétisme entièrement rénovée. Un toutes-boîtes reprenant toutes les infos pratiques sera distribué dans le courant du mois de mars.

NOS SPORTIFS MIS À L'HONNEUR

"C'est un grand plaisir que d'accueillir les sportives et les sportifs qui ont réalisé des performances de choix durant l'année 2017. Aujourd'hui, nous souhaitons partager avec vous,un moment de convivialité, de chaleur sportive, vous mettre à l'honneur et vous récompenser pour vos excellents résultats. Je profite de l'occasion pour remercier les dirigeants et tous les bénévoles qui grâce à leur dévouement, leur disponibilité et leurs compétences contribuent à la réussite sportive de tous.
De par vos exploits individuels ou en équipe, vous avez porté bien au-delà des frontières communales et provinciales une image sportive dynamique et positive que ce soit de votre club ou de la commune de Manhay. Soyez-en remerciés.
La commune réalise des efforts importants pour que les clubs disposent d'infrastructures de qualité, mais force est de constater que même si on avance bien, certains dossiers prennent du temps, beaucoup trop de temps et croyez bien que nous en sommes les premiers navrés. Nos citoyens jeunes et moins jeunes méritent de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles. Dans cette optique, plusieurs projets d'envergure sont en phase terminale; la piste d'athlétisme, la salle du tennis de table (salle Galère), le 3ème terrain de tennis et autre bonne nouvelle, le début des travaux du hall sportif est programmé au printemps."

Photo B. Cornet

Les sportives et sportifs Manhaydois qui se sont distingués en 2017 et ont été mis à l'honneur.

Extrait de l'intervention de Benoît Lesenfants (Echevin des sports).

Ont été mis à l'honneur :

En athlétisme : Caroline Vohs de Deux-Rys championne provinciale 2017 en triple-saut scolaire filles
Léna Lesenfants de Malempré a remporté, le triathlon de Spa et le cross de Stavelot (catégorie benjamine).

En équitation : Emilie Evrard de Vaux-Chavanne a remporté la coupe de Belgique de jumping

Pour le tennis : 3 équipes du club de Manhay ont remporté leur inter-séries Namur-Luxembourg et se sont qualifiées pour le championnat de Belgique.

- La 1ère équipe : Lucas Vandeloise, Mattéo Collard et Lorys Prévot
- La 2ème équipe qualifiée pour ce championnat de Belgique est l'équipe messieurs emmenée par leur capitaine Arnaud Englebert : Johan Cornet, Nordine Schmitz, Brandon Somelette, Loïc Lambert, Johan Bechoux et Maxime Lesenfants.
- La 3ème équipe de tennis, celle des dames (1ère équipe à accéder à la demi-finale de ce championnat de Belgique) est composée de Sylvie Adant, Marine et Hélène Grégoire, Julie Simon, Nancy Laval, Céline Bovyn et Delphine Boreux.

Encore toutes nos félicitations à toutes et à tous. Rendez-vous en 2018.

Benoît Lesenfants.

LES INFOS DE L'AIVE

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2018 : INSCRIVEZ-VOUS !

Quand ? Les 23, 24 et 25 mars 2018, partout en Wallonie.

Objectif ? Donner un coup d'éclat à notre rue, notre quartier, notre village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés. Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... tout le monde peut participer. En 2017, plus de 73.000 citoyens ont ramassé 247 tonnes de déchets sauvages (72 tonnes de PMC (bouteilles plastiques, cannettes et cartons à boisson) et 175 tonnes de déchets « tout-venant »).

Comment s'inscrire et recevoir le matériel ?
Inscrivez-vous sur www.wallonieplusproprе.be jusqu'au **15 mars 2018**.

Deux possibilités s'offrent à vous :
- vous inscrire seul ou avec d'autres personnes en cliquant sur « J'inscris mon équipe ». Vous recevrez ensuite un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles.
- rejoindre une équipe existante en cliquant sur « Je rejoins une équipe ».

>>> Plus d'infos sur www.wallonieplusproprе.be et facebook.com/wallonieplusproprе

LE CONSEIL DU MOIS

Pour plus de confort pour les usagers et les préposés, **il faut arriver au plus tard 15 minutes avant la fermeture du recyparc.**
>>> Plus d'infos sur www.idelux-aive.be > Déchets > Recyparcs > règlement d'ordre intérieur des recyparcs.

RECYPARCS FERMES
- mardi 13 mars 2018 (formation des préposés) ;
- samedi 31 mars et lundi 2 avril 2018 (week-end de Pâques).

Vertpomme

Agenda d'activités « vert pomme » 1er semestre 2018

- **Samedi 10 mars, initiation à la taille des fruitiers. 9H30-12H00**
  Atelier pratique de taille de formation et d'entretien sur jeunes fruitiers basse-tige et haute-tige. Chacun pourra s'exercer au sécateur pour acquérir les gestes nécessaires à la bonne conduite d'un verger. **Lieu** : Vert Pomme, rue de l'église à Harre
  Prix : 5eur/adulte ; à emporter : vêtements chauds.
- **Samedi 17 mars, journée vannerie. 9H30-16H30**
  Réaliser un panier avec de l'osier frais. Différentes techniques abordées par Marie-Claire Bradfer dans la convivialité.
  Lieu : Vert Pomme, rue de l'église à Harre
  Prix : 30eur, 15eur de 12 à 18 ans (osier compris) ; à emporter : vêtements chauds, pique-nique (boissons offertes), sécateur, couteau. !!! Places limitées, réservation indispensable !!!
- **Samedi 14 avril, greffe de fruitiers et petits soins au verger. 9H30-12H00**
  Atelier pratique. S'exercer à la greffe sur fruitier à partir de variétés locales et résistantes de pommiers et poiriers. Conduite naturelle d'un verger. **Lieu** : Vert Pomme, rue de l'église à Harre
  Prix : 5eur/adulte (plus 5eur par arbre emporté).
- **Samedi 12 mai, balade oiseaux. 9H30-12H00**
  Identifier les chants de printemps en forêt, et autour des espaces ouverts de l'Ardenne (pipits, traquets, pie-grièche...).
  Lieu : devant l'entrée du parc chlorophylle, 60 rue des chasseurs ardennais, à Dochamps
  Prix : 5eur/adulte, 2eur/enfant ; à emporter : jumelles.
- **WE 9-10 juin, « formanature », potager naturel, plantes sauvages comestibles et médicinales. 9H30-16H00**
  Samedi : potager au naturel (respect du sol, plantes compagnes, rotation, purins, remèdes végétaux...) ; préparations culinaires des « bonnes mauvaises herbes » du potager.
  Dimanche : Identifier et cuisiner les plantes sauvages comestibles ; identifier et récolter les plantes médicinales. Réaliser un baume médicinal. **Lieu** : Vert Pomme, rue de l'église à Harre
  Prix : 30eur la journée (possibilité de ne participer qu'à une journée) ; à emporter : ciseaux, couteau, planche, cahier de note, sachets en papier, bocal. Pique-nique léger, on mangera nos préparations culinaires... !!! places limitées, réservation indispensable !!!

Si vous désirez cultiver une parcelle potagère sur Vert Pomme, merci de contacter l'asbl :
Stéphane Barthélemy - coordinateur Vert Pomme - 0492/ 86 15 18

ACTION EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS FRÉQUENTANT LES COURS D'EAU

Longtemps, les hommes se sont interrogés sur l'origine des chauves-souris. Certains les plaçaient près des animaux à 4 pattes tandis que d'autres les rangeaient du côté des oiseaux. En Inde, une légende raconte que les chauves-souris étaient autrefois des oiseaux qui voulaient devenir des hommes. Les dieux leur ont alors donné des dents, des poils et un visage humain !

Aujourd'hui on sait que les chauves-souris sont des **mammifères**. Comme la vache, le chat ou l'homme, la femelle est capable d'allaiter ses petits. Cependant, on les a placées dans un groupe bien distinct : les **chiroptères**. Une caractéristique des chauves-souris est qu'elles sont les seuls mammifères capables de voler (et non seulement de planer).

De par le monde, on recense près de 1000 espèces différentes de chauves-souris. En Europe, on ne trouve que 30 espèces de chauves-souris, dont 20 sont présentes chez nous; toutes **insectivores**. Une chauve-souris est capable de manger l'équivalent de la moitié de son poids sur une nuit.
Sur les 20 espèces de chauves-souris présentes en Belgique, 19 ont présenté une diminution, parfois sévère, de leurs populations au cours des dernières décennies. Seule la pipistrelle commune reste abondante.

À partir de septembre, elles commencent à accumuler des provisions de graisse. Quand arrive le froid, elles rejoignent leurs quartiers d'hiver : bien souvent un abri souterrain (une grotte, une cave,...), qui offre de nombreux avantages : il y fait **calme, la température** y est plus ou moins constante (entre 4 et 11 °C) et **l'humidité** y est élevée, ce qui évite la déshydratation.
Là, elles vont sombrer dans un profond sommeil ; leur température corporelle chute pour atteindre la température ambiante et les battements de cœur se font rares. Ce mode de fonctionnement leur permet de dépenser extrêmement peu d'énergie et d'ainsi passer l'hiver sans manger. Quand le temps devient plus clément, en mars, les premières chauves-souris quittent leurs quartiers d'hiver pour rejoindre ceux d'été : un trou dans un arbre, un grenier, un clocher d'église, une fissure dans le mur d'une maison, ...
Suite à une rencontre avec des membres de Plecotus (le groupe de travail "chauves-souris" de Natagora), le Contrat rivière Amblève/Rour s'est lancé dans des actions en faveur de ce mammifère mal connu, qui se rencontre également aux alentours des cours d'eau. En effet, certaines espèces de chiroptères apprécient les milieux aquatiques riches en insectes et bien dégagés (surface de rivières et plans d'eau) pour y chasser leur repas.
Pour aider ces animaux, il est possible de leur offrir des abris en construisant et posant des nichoirs adaptés à proximité des cours d'eau (sous certains ponts ou tunnels, ou tout simplement le long d'alignement d'arbres de berge). La mise en place de nichoirs peut se révéler utile pour lutter contre "la crise du logement", surtout pour la recherche d'un gîte d'été bien situé par rapport au terrain de chasse.

Selon Plecotus, plusieurs espèces de chauves-souris peuvent utiliser ce type de nichoirs. Les candidats les plus plausibles sont les **murins de Daubenton**. Mais d'autres espèces peuvent les utiliser : des pipistrelles (commune et de Nathusius surtout), des noctules (commune et de Leisler), des oreillards (surtout les gris, mais des roux aussi pourquoi pas), des murins d'Alcathoe ou à moustaches, voire si c'est près d'une forêt, des murins de Bechstein.

Le Contrat de rivière a lancé le mouvement en construisant et plaçant, symboliquement, le 26 août dernier (pendant les **J**ournées d'**A**ctions pour les **C**hauves-souris - JAC 2017) un premier nichoir sur un arbre de la berge droite de l'Eau Rouge, à l'endroit de sa confluence avec l'Amblève, près de Stavelot (voir photo). Ensuite, il a été proposé aux 16 communes du bassin hydrographique de poursuivre le mouvement.

La commune de Manhay a accepté de se joindre à l'action en décidant de placer **2 nouveaux nichoirs** aux endroits définis par le Contrat de rivière. L'action devrait être menée à bien dans le courant de 2018 et nous pourrons alors effectuer un suivi de l'occupation de ces nichoirs. Ils ne seront pas forcément utilisés dès leur première année de mise en place. Il faut parfois un peu de temps pour que les chauves-souris repèrent et s'approprient ces nouveaux abris créés "sur mesure" pour elles.

Le Contrat de rivière de l'Amblève/Rour d'après l'article : "Abritons les demoiselles de la nuit" *de Pierre Daubresse*).

LES PLANTES INVASIVES (PARTIE III)

QUELLES SOLUTIONS À L'EXPANSION DES PLANTES INVASIVES ? DE LA PRÉVENTION À LA GESTION...

Prévention et gestion sont deux stratégies pour limiter la dissémination des plantes invasives. La première vise à réduire les risques d'introduction dans l'environnement; la seconde consiste à gérer les populations établies dans la nature. Même si ces deux approches sont complémentaires, il vaut mieux éviter de nouvelles introductions que gérer les plantes dans la nature. C'est plus facile et moins coûteux. Dans cette optique, des codes de conduite peuvent être mis en place au sein de la filière ornementale. C'est précisément ce qui vient d'être développé par le projet AlterIAS. Depuis septembre 2011, un code de conduite belge sur les plantes invasives est disponible.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE AU NIVEAU D'INVASION L'expansion des plantes invasives est un processus dynamique qui requiert la mise en place d'une stratégie adaptée au niveau d'invasion. De manière simplifiée, on distingue deux grands axes d'intervention: **la prévention et la gestion** (figure 1). Il est nécessaire d'agir sous ces deux angles puisque il serait tout-à-fait contre-productif de gérer une espèce invasive dans la nature si d'autre part on continue de l'introduire dans l'environnement.

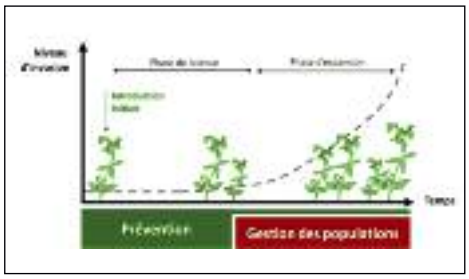

Figure 1 : Le processus d'invasion est un phénomène évolutif dans le temps, caractérisé par une introduction initiale (souvent suivie d'introductions secondaires), une phase d'adaptation aux nouvelles conditions environnementales (période de latence) qui précède la phase d'expansion des populations à proprement parler. La gestion intervient généralement à un stade avancé dans le processus d'invasion, c'est-à-dire lorsque l'espèce est déjà relativement répandue dans l'environnement. La prévention est d'autant plus efficace qu'elle intervient tôt dans le processus, mais elle est également indispensable tout au long de la dynamique pour les espèces qui font l'objet d'introductions multiples et répétées, comme c'est le cas avec les plantes invasives utilisées pour l'ornement.

En complément de ces deux approches, il convient également de mettre en place un système d'information et d'évaluation du risque, des programmes d'inventaires et de détections précoces et, bien évidemment, de continuer à développer la recherche pour améliorer nos connaissances sur ces espèces. Ces dix dernières années, la Belgique s'est montrée particulièrement proactive en la matière, puisque de nombreuses actions et/ou projets ont été mis en place à chacun de ces niveaux. Un système d'information est en place depuis 2006 (le système d'information Harmonia, disponible sur http://ias.biodiversity.be) et de nombreux projets de recherche ont été financés par nos administrations et les universités.

LA MÉTHODE FORTE : LA GESTION La stratégie la plus offensive est sans aucun doute la gestion. Pour être efficace, elle doit être réfléchie, intégrée et planifiée sur le long terme. Il n'existe malheureusement pas de recette miracle pour gérer les plantes invasives : pas de méthode universelle qui convienne à toutes les espèces en toutes circonstances. Chaque plante requiert des **techniques de gestion** spécifiques à la biologie de l'espèce et au type de milieu envahi. On distingue principalement trois catégories de technique, qui peuvent être utilisées seules ou combinées (tableau 1).

Tableau 1: Catégories et techniques de gestion

Catégorie	Exemples de technique
Mécanique *Débroussaillage de la balsamine de l'Himalaya (photo : N. Pieret)*	Arrachage manuel ou mécanique (pelleteuse, broyeur, etc.) Fauche, débroussaillage, pâturage Brûlage *Arrachage mécanique de la jussie à grandes fleurs (photo : N. Pipet)*
Chimique	Badigeonnage - Pulvérisation - Injection *Injection de tige de la renouée du Japon (photo : E. Delbart)*
Biologique (1)	Libération d'un prédateur naturel (ex : psylle) ou d'un agent pathogène (ex : champignon) spécifique à la plante ciblée

(1) Les techniques de lutte biologique sont très peu utilisées pour les invasions biologiques en Europe. Toutefois, des recherches sur la renouée du Japon sont effectuées au Royaume-Uni sous la supervision du CABI (http://www.cabi.org). Un psylle (Aphalara idatori) phytophage spécifique de la renouée du Japon a été identifié. Après avoir procédé aux tests pré-requis en laboratoire durant 5 années, une expérience « grandeur nature » (un lâcher dans l'environnement) est actuellement en cours. La méthode comporte certains risques, puisqu'un autre organisme exotique est libéré dans l'environnement. La lutte biologique est davantage utilisée à l'étranger. De nombreux programmes ont été mis en place en Australie, Californie et Afrique du Sud.

L'efficacité des techniques varie d'une espèce à l'autre (tableau 2). De même, certaines espèces sont plus faciles à gérer que d'autres. Des espèces telles que les renouées asiatiques (Fallopia japonica, F. sachalinensis et F. x bohemica) sont très vigoureuses et il est extrêmement difficile de s'en débarrasser. Pour ce genre d'espèces, il faut se poser la question de la nécessité d'intervenir, car les résultats peuvent parfois être médiocres par rapport aux efforts entrepris.

Tableau 2: Efficacité de quelques techniques de gestion testées sur différentes plantes invasives

Espèce	Technique	Efficacité	Source
Berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum)	Coupe sous le collet Fauche	+ -	Delbart et al., 2010
Renouée du Japon (Fallopia japonica)	Fauche unique Fauches répétées et plantation Injection et plantation	- +/- +	Delbart et al., 2010
Cotonéaster horizontal (Cotoneaster horizontalis)	Coupe et brûlage de souche Coupe et badigeonnage de souche	- +	Frisson et al., 2010
Lysichiton (Lysichiton americanus)	Arrachage manuel	+	Alberternst et al., 2010

Général:

1er degré
- Latin
- Economie
- Sciences
- Cuisine
- Bois
- Maçonnerie

2è et 3è degrés
- Informatique (7h)
- Latin
- Economie
- Sciences
- Langues modernes
- Musique (guitare)

1è et 2è différenciées
- Education technologique

Fondamental:

Maternel et Primaire
- Initiation à la natation dès la 2ème maternelle ainsi qu'au néerlandais dès la 3ème maternelle
- Accueil matin, soir et les mercredis après-midi
- Soupe à 10h pour les maternelles

Technique:
- Hôtellerie
- Accueil-tourisme

Athénée Royal LA ROCHE

L'envol vers votre réussite!

Professionnel:

Services sociaux/ Puériculture/ Aide-familial(e)/ Aide-soignant(e)

Bois/ Construction gros-oeuvre/ Couvreur–Etancheur

Athénée Royal de La Roche-en-Ardenne
Rue des Evêts, 4 — Internats - Externat
Tél. 084 41 12 62 — www.arlaroche.be

FERRONNERIE FD DELCOUR

MICHEL DELCOUR
FERRONNERIE D'ART

Carottage - Escaliers - Garde-corps
Barrières - Travaux aciers
Inox - Aluminium

www.ferronnerie-delcour.com

Route des Roches 29
6960 MANHAY

GSM 0495 42 89 03
Tél. 086 49 92 11
Fax 086 40 04 11

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

LEBOUTTE DOMINIQUE

Tél. 086 434 423
Gsm 0488 159 959

LA FANGE 5 - 6960 HARRE MANHAY

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

Spécialités châssis en bois - Porte en chêne
Vente de plots

Rue de la Statte, 3 - GRANDMENIL - Tél. 086/45.56.52
Enregistrement 11.20.10

SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE
Bois de construction et industriel
Résineux
Bois de chauffage
Abris de jardin

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Denis Derouaux
Parcs et Jardins
BRA - LIERNEUX

denisderouaux@hotmail.com

- Créations
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Terrassements
- Dallages

0498 160 229

Il convient notamment de définir clairement les objectifs de la gestion: **éradication, atténuation ou confinement**. L'éradication consiste à éliminer totalement l'espèce invasive. Elle est considérée comme complète si aucune plante n'est observée dans la zone gérée après plusieurs années consécutives. L'atténuation vise à limiter l'invasion à un niveau acceptable, où l'espèce est toujours présente mais avec un impact réduit (« atténué »). Enfin le confinement vise à contenir l'invasion à certaines zones bien définies. L'atténuation et le confinement s'inscrivent sur le long terme et nécessitent un investissement technique et financier important. Une étude américaine a montré que des plans d'éradication restent possibles pour des surfaces envahies inférieures à un hectare (Rejmanek et al., 2002). Audelà, les chances de succès diminuent (figure 2). On peut en déduire une règle d'or pour ce type d'opération: **intervenir le plus tôt possible**. Ce constat appuie la nécessité de mettre en place des programmes de détection précoce visant à repérer au plus tôt les cas d'invasion.

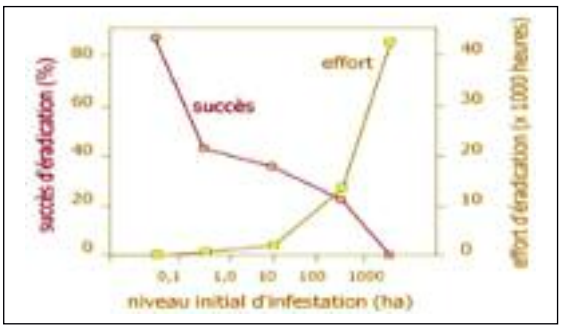

Figure 2 : Les chances de succès d'un plan d'éradication diminuent fortement avec l'augmentation du niveau d'invasion. Au-delà d'un certain seuil, les efforts (et par conséquent les coûts) deviennent considérables pour des chances de succès fortement réduites (Source: Rejmanek et al., 2002, adapté par Branquart). D'après ces résultats, l'éradication semble d'avantage réalisable à des échelles locales. Dans le cas d'espèces largement répandues, la gestion doit être coordonnée à des échelles plus grandes, ce qui complique les chances d'éradication. Dans ce cas, il vaut mieux se tourner vers un objectif d'atténuation.

Les coûts doivent également être pris en compte. Ces derniers peuvent devenir astronomiques pour des opérations entreprises à grande échelle.

De manière plus générale, il ne faut pas perdre de vue que la gestion des plantes invasives fait partie intégrante de **l'écologie de la restauration**, où l'homme intervient pour tenter d'améliorer l'état de conservation d'un écosystème. L'expérience nous montre que de telles interventions sont parfois couronnées de succès (Rejmanek et al., 2002, Simberloff, 2009), mais un certain nombre de plans de gestion se soldent aussi par un échec (Kettenring et al., 2011 ; Pearson et al., 2009 ; Tyler et al., 2006). Pour éviter les désillusions, il importe, avant d'agir, de se poser une série de questions fondamentales sur la nécessité d'intervenir, les modalités d'action et les chances de succès de la restauration. Gérer oui, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. Certaines techniques sont fortement perturbatrices pour le milieu (gyrobroyage, étrépage, pulvérisation) et le gestionnaire doit s'interroger sur le bien-fondé et la réelle plus-value d'une intervention pour la biodiversité.

Pour plus d'informations sur des projets de gestion en Belgique, nous invitons le lecteur à consulter les sites Internet suivants :
- le plan d'action « berce du Caucase » en Région Wallonne http://environnement.wallonie.be/berce.
- le guide de gestion et les fiches de gestion de l'Unité Biodiversité & Paysage http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Doc-dispo.htm
- le projet Invexo (gestion du cerisier tardif et de l'hydrocotyle fausse-renoncule) http://www.invexo.nl

Ces quelques considérations soulèvent les difficultés inhérentes à la gestion des plantes invasives. C'est pourquoi il est nécessaire d'agir également de manière préventive. Certains considèrent la prévention comme écologiquement et économiquement plus « profitable » que la gestion des populations.

LA PRÉVENTION: TRAITER LE PROBLÈME À SA SOURCE

Une autre stratégie consiste à travailler plus en amont dans le processus d'invasion en limitant les introductions dans l'environnement. Dans le cas des plantes invasives, les introductions sont multiples et répétées. Des mesures peuvent être facilement prises au niveau des vecteurs d'introductions dus à l'homme, c'est-à-dire (1) les plantations et les ensemencements volontaires, (2) les dépôts de déchets verts et (3) les transports de sols. Il est par contre plus difficile, voire impossible, de contrôler les vecteurs d'introduction accidentels ou les vecteurs de dispersion naturels.

Les plantations — ensemencements volontaires La plupart des plantes invasives ont été introduites volontairement comme plantes ornementales. Encore aujourd'hui, elles sont plantées ou semées dans les parcs et jardins d'où elles peuvent s'échapper et ensuite coloniser les milieux semi-naturels. C'est un des vecteurs de dispersion anthropiques les plus importants. Photo : M. Halford

Les dépôts sauvages de déchets verts Les déchets verts peuvent contenir des fragments de plantes invasives (graines, fragments de tiges, de racines ou de rhizomes). Les dépôts sauvages constituent à ce titre un deuxième vecteur d'introduction dans l'environnement. Les fragments de plantes invasives peuvent facilement régénérer de nouvelles populations. Il en va de la responsabilité de chacun car les dépôts sauvages sont illégaux. Photo : M. Halford

Le transport de sols Plusieurs espèces sont disséminées par transport de sols contaminés par des fragments de plantes invasives (rhizomes, stolons, etc.). Lors de travaux de remblais-déblais, des sols contaminés sont déposés et de nouvelles populations apparaissent. Les espèces rhizomateuses sont particulièrement concernées, comme par exemple les renouées asiatiques et les solidages nords-américains. Photo : M. Halford

Des instruments doivent être rapidement mis en place pour réduire ces risques d'introductions. Pour les espèces introduites via la filière ornementale, deux types d'outils peuvent être développés: **un texte de loi ou un Code de conduite**. Une législation peut porter sur l'interdiction d'importation, de commerce ou de plantation. Elle peut être perçue comme contraignante et restrictive. Le second outil est fondé sur la sensibilisation et la responsabilisation tant des professionnels (producteurs, vendeurs) que des consommateurs. Il présente l'avantage d'être plus flexible et plus facile à mettre en place qu'une nouvelle législation. C'est une approche fondée sur la communication et la concertation.

LE CODE DE CONDUITE SUR LES PLANTES INVASIVES EN BELGIQUE

Pour la première fois dans le pays, un code de conduite sur les plantes invasives a été élaboré. Avec un tel outil, la filière ornementale se donne les moyens d'agir de manière préventive. Le code contient plusieurs mesures, dont le retrait du commerce et/ou des plantations de certaines espèces considérées comme hautement dommageables.

Qu'est-ce qu'un code de conduite ?
C'est un document qui préconise l'adoption **de bonnes pratiques** pour limiter les introductions et la dispersion des plantes invasives dans les parcs, les jardins, les étangs, les pépinières et le long des routes, qui constituent souvent les points de départ des invasions dans les milieux naturels. C'est un outil d'auto-**régulation basé sur la sensibilisation, l'éducation et l'adoption volontaire de mesures préventives**. Il vise à induire un **changement d'attitude** concernant l'utilisation des plantes invasives.

Comment ce code a-t' il été préparé ?
Le code belge a été préparé à l'initiative du projet AlterIAS, en étroite collaboration avec les professionnels de l'horticulture ornementale et les principales associations et fédérations du secteur vert actives en Belgique (voir ci-dessous). Les mesures proposées résultent d'une consultation à travers des tables-rondes réunissant un échantillon représentatif de la profession horticole, des scientifiques impliqués dans la biologie des invasions et les membres de l'équipe AlterIAS. Le contenu a été approuvé par tous les représentants de la profession horticole ayant participé à la consultation.

La Fédération Wallonne Horticole FWH)	La Fédération Belge des Entrepreneurs Paysagistes (BGF-FBEP)	Algemeen Verbond van Belgische Siertelers en Groenvoorzieners (AVBS)	Vereniging Voor Openbaar Groen (WOG)
Association pour les Espaces Verts Communaux	L'Association Belge des Architectes de Jardins et Paysagistes (ABAJP – BVTL)	L'Association Bruxelloise des Gestionnaires des Plantations/ Brusselse Vereniging voor Plantsoen Beheerders (ABGP/BVPB)	Belgische Tuincentra Vereniging (BTV)

A qui est-il destiné ? Le code s'adresse à l'ensemble de la filière ornementale. Il peut être adopté par toute personne concernée par l'utilisation des plantes ornementales: **professionnels de l'horticulture** (horticulteurs et pépiniéristes, communes et services espaces verts, architectes paysagistes, entrepreneurs de jardins, etc.) ou **amateurs de jardin** (les particuliers). Chacun est libre d'y souscrire.

Quelles mesures ? Le code pour les professionnels contient **5 mesures**. Ceux qui souscrivent au code s'engage volontairement à :

1. Se tenir informé de la liste des plantes invasives en Belgique
2. Stopper la vente et/ou la plantation de certaines espèces invasives
3. Diffuser de l'information sur les plantes invasives aux clients ou aux citoyens
4. Promouvoir l'utilisation de plantes alternatives non invasives
5. Participer à la détection précoce

La deuxième mesure porte sur une liste de 28 espèces approuvée à l'unanimité par le secteur horticole. Cette liste représente environ 50 % de l'ensemble des plantes invasives en Belgique. Pour plus détails sur le contenu du code, consultez le site Internet du projet AlterIAS (http://www.alterias.be, section 'Code de conduite'). Il y a également un code pour les amateurs de jardins (les particuliers), avec des mesures similaires.

PLANTONS AUTREMENT Le code de conduite s'inscrit dans une campagne de sensibilisation intitulée « Plantons autrement ». Cette campagne est accompagnée d'outils de communication qui seront diffusés à travers la Belgique. Tous les professionnels de l'horticulture ayant souscrit au code seront reconnaissables par un logo. Ils afficheront également un poster et distribueront des dépliants pour mieux informer les clients et les citoyens.

Outils de communication associés au code de conduite sur les plantes invasives en Belgique : le logo (à gauche), le dépliant (au milieu) et le poster. Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet du projet AlterIAS.

Vous aussi, participez ! Faites un geste pour la biodiversité et adoptez le code de conduite sur les plantes invasives sur http://www.alterias.be (voir section « Que pouvons-nous faire ? »)

Références bibliographiques

Alberternst B., Nawrath S. (2010). American skunk cabbage (Lysychiton americanus): a successful control of the species in an early phase of the spreading in the Taunus (Germany). In: Kollmann J., van Mölken T., Ravn H.P. (Eds). Biological invasions in a changing world - From science to management. Neobiota Book of abstracts. Department of Agriculture and Ecology, University of Copenhagen, Copenhagen (Denmark). 273 pp.

Delbart E., Pieret N., Mahy G. (2010). Les trois principales plantes exotiques envahissantes le long des berges des cours d'eau et plans d'eau en Région wallonne : description et conseils de gestions mécanique et chimique. Rapport final. Unité Biodiversité et Paysage, ULg GxABT. Gembloux (Belgique). 84 pp.

Frisson G., Halford M., Mahy G. (2010). Problématique des terres contaminées par les plantes invasives en Région wallonne et suivi des tests de gestion pour Spiraea spp., Cotoneaster horizontalis et Acer rufinerve. Rapport final. Unité Biodiversité et Paysage. ULg Gx ABT. Gembloux (Belgique). 28 pp.

Kettenring K.M., Reinhardt Adams C. (2011). Lessons learned from invasive plant control experiments: a systematic review and meta-analysis. Journal of Applied Ecology 49: 970-979.

Pearson D., Ortega Y. (2009). Managing invasive plants in natural areas: moving beyond weed control. In: Kingely R.V. (Eds.). Weeds: Management, Economic Impacts and Biology. pp 1-21.

Rejmanek et al. (2002). When is eradication of exotic pest plants a realistic goal? In: Veitch C.R. et al. (Eds.).
Turning the tide: the eradication of invasive species. IUCN SSC Invasive Specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge (UK). pp 249-253.

Schäfer B., Böcker R. (2005). Control management of Rhododendron ponticum at Killarney National Park (Ireland). In: Nentwig W. et al (Eds.). Biological invasions – From Ecology to Control. NEOBIOTA 6: 183-185.

Simberloff D. (2009). We can eliminate invasions or live with them. Successful management projects. Biol Invasions 11: 149-157.

Tyler C., Pullin A.S., Stewart G.B. (2006). Effectiveness of management interventions to control invasion by Rhododendron ponticum. Environmental Management 37 (4): 513-522.

Une initiative de la Chambre Provinciale d'Agriculture du Luxembourg, du Département du Développement du SPW et de l'ensemble des comices de la Province

EST-IL VRAI QUE LE CALCIUM DU LAIT EST REMPLAÇABLE ?

Dans le cadre d'une alimentation équilibrée les recommandations nutritionnelles préconisent de consommer 2 à 3 produits laitiers par jour, essentiellement afin de couvrir nos besoins en calcium. Consommer trois produits laitiers par jour, nous permet de couvrir 70% de nos besoins journaliers (=+- 900 mg/jour chez un adulte).

En quoi le calcium est-il si important pour notre santé ?
Le calcium est essentiel pour la formation des os et leur préservation. A l'âge de 18/20 ans, la formation des os est terminée. Si le jeune ne consomme pas suffisamment de calcium pendant l'enfance et l'adolescence, la qualité des os n'est pas suffisante et il faudra vivre avec ce déficit. L'ostéoporose (processus qui rend l'os plus fragile et plus poreux) touche 1 femme sur 3 et 1 homme sur 5 de plus de 50 ans.

Mais pourquoi le calcium laitier ?
- Il est l'un des mieux assimilés, 30 à 40 % de la quantité consommée est retenue par l'organisme. Les végétaux (excepté les choux) contiennent des substances qui diminuent l'absorption du calcium.
- Le lait est un aliment complet, riche en protéines de bonne valeur nutritionnelle, il contient 22 minéraux essentiels et des vitamines A, B et D, des acides gras variés et du lactose. Les protéines du lait, le lactose et la vitamine D favorisent l'absorption du calcium dans l'intestin.
- Le ratio calcium/phosphore du lait est très favorable à la fixation du calcium dans les os.

Dans notre régime alimentaire européen, le lait et les produits laitiers sont difficilement remplaçables. Il faudrait un changement radical de régime alimentaire pour s'en passer et consommer des choux, amandes, légumes secs et sardines en grandes quantités. Par exemple, un grand verre de lait (250 ml) permet d'absorbé 100mg de calcium alors qu'il faudrait 500g de chou vert ou 250g d'amandes pour en absorber la même quantité.

Le lait : allergie et intolérance : à ne pas confondre !
L'intolérance est une difficulté à digérer le lactose, le sucre du lait. 20 % de la population adulte est intolérante au lactose. Les yaourts et les fromages sont généralement bien tolérés car pauvres en lactose.

L'allergie est une réaction exagérée du système immunitaire aux protéines du lait. 1 à 2 % des nourrissons sont allergiques aux protéines du lait. Dans 95 % des cas, l'allergie disparaît avant 5 ans.
- ⇨ Le remplacement du lait de vache par le lait de chèvre est efficace chez 1 personne sur 3.
- ⇨ Le remplacement du lait de vache par des boissons végétales (soja, amandes, ...) sans suivi diététique est dangereux chez les enfants, notamment à cause des très faibles teneurs en protéines des boissons végétales.

En cas d'allergie ou d'intolérance, le diagnostic doit être confirmé par un médecin. En cas d'allergie, le suivi diététique peut être utile.

La qualité des produits laitiers : l'affaire de tous les acteurs du fermier au consommateur ! Les acteurs du secteur laitier accordent beaucoup d'importance à l'hygiène du lait et à sa qualité. C'est pourquoi, de nombreux contrôles sont effectués.

- ➢ **Chez le fermier** : pour pouvoir vendre son lait à une laiterie, il doit être certifié « Qualité Filière Lait » (QFL). Ce cahier des charges vérifie le bien-être et la santé des vaches, le logement, la manière de traire, le nettoyage des installations, ...
  → **En 2016, 98 % des producteurs wallons sont certifiés QFL**
- ➢ Lorsque **la laiterie** vient chercher le lait chez le fermier, un échantillon est prélevé. Différentes analyses permettent de déterminer l'hygiène de la traite, l'état de santé du pis (qui peut être infecté = mammite), l'absence de résidus de médicament (notamment d'antibiotiques) et la propreté visible du lait
  → **En 2016, 99,8 % des producteurs laitiers ont été contrôlés négatifs à la présence d'antibiotiques dans le lait.**
- ➢ **Avant la transformation du lait**, des échantillons sont prélevés par l'industrie laitière sous le contrôle de l'AFSCA (Agence Fédérale de la Sécurité de la Chaine Alimentaire) afin de détecter d'éventuels résidus de pesticides, métaux lourds et autres contaminants.
  → **Aucun dépassement de la norme légale des pesticides n'est observé dans le lait produit sur notre territoire en 2016.**
- ➢ L'**emballage et la transformation du lait** en produits laitiers sont soumis à des exigences légales d'hygiène et de qualité contrôlées par l'AFSCA. Les entreprises laitières assurent aussi la traçabilité des produits laitiers des producteurs de lait jusqu'à la vente des produits.
- ➢ **Chez le consommateur** : le lait et les produits laitiers sont des aliments fragiles. Il faut veiller à les garder au frais durant leur transport du magasin à la maison et les conserver dans le frigo.

Les prairies, un bienfait pour l'environnement !
48 % de la surface agricole wallonne est formée de prairies (soit 345.000 ha).

- > Les ruminants sont les seuls animaux capables de digérer l'herbe et de la transformer en aliments de qualité pour l'homme : le lait et la viande.
  L'élevage développé dans notre région façonne le paysage. Il permet d'entretenir l'écosystème des prairies, qui laissées à elles-mêmes retourneraient à l'état de taillis, puis de forêts.
- > Les prairies et les haies qui les entourent abritent une grande biodiversité : oiseaux, insectes pollinisateurs, vers de terre, chauve-souris, lièvre, renard, blaireau mais aussi luzerne, trèfle, fétuque, fléole qui sont des graminées spécifiques aux prairies.
- > Les prairies permettent également de lutter contre le réchauffement climatique puisque ce sont des puits de carbone. Une prairie absorbe une grande partie des émissions de gaz à effet de serre provenant des vaches qui pâturent dessus.
- > Les agriculteurs utilisent des techniques qui favorisent la conservation des prairies et leur biodiversité : pâturage, fauchage tardif permettant le resemis naturel, zone refuge (partie non fauchée), entretien des haies et des mares, ...

MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN

- Béton préparé, stabilisé
- Egouttage et drainage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros oeuvres
- Aménagement extérieur

Vente aux professionnels et aux particuliers

75 ANS 1938 - 2013 Bel-Mat

Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87
Rue de la Jonction, 20
6990 HOTTON

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00
et le samedi de 06h30 à 16h00
E-mail : info@mabegra.be / Site : www.mabegra.be

NOUVEAUTÉ : LOCATION CONTAINERS
TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT & DÉMOLITION, CITERNE, EMPIERREMENTS, LOCATION | SERVICE AGRICOLE

S.COLLIGNON SPRL

G: 0497 / 17 20 53 - WWW.SC-SPRL.BE
DERRIÈRE LA TOUR, 7 | B-6960 MALEMPRÉ | T+F: 086 / 45 51 05 | INFO@SC-SPRL.BE

PENSEZ À VOS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

ENTREPRISE GROLET J-M

RÉNOVATION DE FACADES
SABLAGE
REJOINTOYAGE
HYDROFUGEAGE

45, Habiémont - 4987 CHEVRON
Tél.: 086 43 35 18 Fax : 086 36 76 37

sprl Pépinières CBL

Cornet Léon

• Fournitures • Plantations • Dégagement
• Ecorces de pin • Aménagement • Déchiquetage
• Sapins de Noël • Pellets • Toutes plantes pour haies

E Bru, 1/1
6960 VAUX-CHAVANNE
www.pepinierescbl.com
T.V.A. BE 0819.072.255

Tél. 086/49.97.08
Fax. 086/49.97.07
G.S.M. 0475/41.74.33
leoncornet@pepinierescbl.com

LA FRIT'RIT

FRITERIE - SNACK
PETITE RESTAURATION

Donneux Isabelle

tripadvisor

Tél. 0491 07 60 59 • lafritrit@hotmail.com
rue du Vicinal 50 - 6960 MANHAY

Anthisnes | Ferrieres | Grâce-Hollogne | Herve | Heusy | Marchin | Nandrin | Neupré | Soumagne | Spa | Verviers.

Votre service de nettoyage et de repassage en Province de Liège | Titres-services

Place Chablis, 3 | 4190 Ferrières

Libérez-vous de vos contraintes ménagères !

DEVENIR AIDE MÉNAGÈRE CHEZ CORTICLEAN !
Vous recherchez un emploi dans la région de Ferrières ? Vous avez de l'expérience ou vous êtes motivé par ce travail ? Contactez-nous !

Service d'aide ménagère à domicile

11 centrales de repassage

04/ 366.10.15 | ferrieres@cortigroupe.be | www.cortigroupe.be

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Nous voici déjà presqu'à la fin du 2ème trimestre. Les projets de l'année sont en voie d'être finalisés.

Le film d'animation réalisé par les élèves d'Oster en partenariat avec Caméra-etc dans le cadre du projet « Culture-enseignement » est terminé ! Il s'agit d'un court-métrage qui montre comment les élèves gèrent leurs conflits au sein de leur implantation. A l'heure d'écrire ces lignes, le titre du film n'a pas encore été arrêté.

Le deuxième projet « Culture-enseignement » s'adressait aux élèves de Grandmenil et de Harre : « Où cours-je ? ». Un projet mené en partenariat avec l'Atelier de Marcourt et qui avait comme objectif l'aménagement « artistique » de la cour de récréation.

Les enfants ont eu l'occasion de tester différentes techniques artistiques en vue de créer des objets d'art pour jouer dans leur cour. A Grandmenil, le projet s'est terminé par une exposition qui a eu lieu le 8 février. Pour l'implantation de Harre, la fin du projet est prévue pour cette fin de trimestre et la présentation des réalisations aura lieu le 3 juin.

Les enseignants de Grandmenil, Vaux-Chavanne, Odeigne et Oster ont reçu, dans le courant des mois de janvier et février, le matériel informatique demandé dans le cadre du projet « Ecole numérique »....un fameux cadeau de plus de 36000€ ! Tableau blanc interactif, ordinateurs portables et tablettes ! Il s'agit, à présent, de s'approprier le matériel entre enseignants et avec les enfants. Chaque implantation concernée a choisi de travailler un domaine précis : le Mindmapping , le journal de l'école sous format informatique(Magmadz), la création de livres numériques (BookCreator)ou encore la réalisation de capsules vidéos dans le cadre de l'éveil artistique.

Nous avons répondu à l'appel à projet « Ecole numérique 2018 ». Un projet a été rentré le 28 février pour les implantations de Harre, Malempré et Dochamps.

Go to didacTIC@manhay.org!

Les élèves de 6ème année sont partis en classes de neige du 24 au 31 janvier. Accompagnés de madame Vinciane et monsieur Jean-François, ils sont allés arpenter les pistes de ski de Vermiglio , en Italie. Un séjour inoubliable pour chaque enfant !

A Malempré, les élèves de la classe primaire partiront les 15 et 16 mars en classes vertes à Stoumont grâce à madame Nadia qui a gagné un séjour pour toute sa classe !

« Petits et grands à l'opéra » : fin décembre, les élèves des classes maternelles se sont rendus à l'Opéra Royal de Wallonie à Liège. Ils ont assisté à un spectacle lyrique et théâtral participatif : « Carmencita et les dragons ». Dans le courant du mois de mars, ce sont les classes primaires qui s'y rendront pour participer à un opéra sur Folon.

Vous trouverez ci-dessous, les articles rédigés par les enseignants des différentes implantations ainsi que des photos qui les illustrent.

Claire Hardy, Directrice.

A Dochamps

Les élèves de Dochamps ont **visité le musée en Piconrue** à Bastogne.
Plongés dans l'ambiance des veillées d'autrefois, les enfants ont été invités à pénétrer dans la maison des légendes.
C'est tout l'imaginaire de leurs aïeux qui s'est offert à eux.
Les enfants ont écouté des récits légendaires et, à travers la réalisation d'un blason, ont exprimé les histoires qui les font grandir aujourd'hui.

L'éveil artistique a été mis à l'honneur par les élèves du primaire de Dochamps. C'est avec beaucoup de plaisir que chacun a réalisé son chef-d'oeuvre sur le thème de l'hiver.

A Odeigne

"Afin d'orner notre cour de récréation, la commune nous a fourni deux palettes où nous avons planté des fleurs vivaces. Vivement le printemps !!!

A Oster

Notre école a accueilli quelques élèves de 1ère secondaire de l'ISC de Vielsalm dans le cadre d'une **animation autour du livre**.

Nous avons aussi effectué quelques **plantations** auprès de notre banc de l'amitié.

Les écoles communales d'Oster et d'Odeigne ont terminé l'année en beauté. **Saint Nicolas** a rendu visite aux enfants, poésies et chants étaient au rendez-vous.

Le traditionnel **marché de Noël** fut, une fois de plus, une réussite réunissant des parents et des enfants plus qu'enthousiastes.

Ensuite, le dernier jour, un **déjeuner de Noël** fut offert aux enfants. A cette occasion, chacun a reçu un petit cadeau d'un de ses camarades, pour le plus grand plaisir de tous. Vivement l'année prochaine !

A Vaux-Chavanne

Au mois de novembre, tous les élèves de l'école de de Vaux-Chavanne ont eu la chance de pouvoir **s'initier au cirque**.

Après une semaine de jongleries, d'équilibre et d'acrobaties, nos petits artistes sont montés sur scène pour montrer à saint Nicolas l'étendue de leurs talents.

Celui-ci, pour les remercier, leur a offert un merveilleux spectacle de magie. Quel bonheur de découvrir les aventures enchantées du lutin Pirlouit, du magicien Gaspard et de Grognol.

Le 12 janvier, dans le cadre du **projet artistique** développé cette année dans notre école, les enfants des classes primaires sont partis à la découverte d'un peintre de chez nous : André Bosmans.

Une guide nous a fait voyager à travers ses œuvres. Grâce à ces activités attrayantes et adaptées à un jeune public, chacun a pu comprendre le message transmis dans les tableaux présentés : paysages apaisants de l'Ardenne, vie paysanne d'antan, problèmes de société...

C'est avec fierté qu'Hugolin et Aril ont partagé la vie de leur grand-père avec leurs camarades. Ce fut une visite très enrichissante, appréciée de tous et facilement exploitable en classe.

Depuis de nombreuses années, nous préparons le grand feu en maternelle, **réalisation de masques** et fabrication de la sorcière hiver pour mettre sur le bûcher.

A Grandménil

« Projet cours de récréation » à l'école de Grandmenil.

Dans le cadre du projet du réaménagement de la cour de récréation, les enfants et les enseignants en collaboration avec les Ateliers de Marcourt ont participé à divers ateliers artistiques.

Peinture, gravure, travail de la terre, ...il y en avait pour chacun !

Chaque enfant a pu tester, essayer chaque technique. Ils ont pu laisser libre à leur imagination en exprimant celle-ci sur des palets en bois. Après quoi, une fresque immense composée de ces palets assemblés peut être construite quotidiennement et ainsi décorer notre cours. Les enfants ont également réalisé de nombreuses constructions ! Voyez plutôt...

Une exposition de nos créations a eu lieu le jeudi 8 février à l'école.
C'est la tête remplie de couleurs que nous avons conclu ce projet.

"Ouvrez grands vos yeux, et tendez l'oreille. Est-ce un rugissement que l'on entend...?"
Après nous être bien préparés en classe, nous voici prêts et impatients pour retourner à **l'opéra Royal de Liège**.
C'est CARMENCITA que nous allons aider...
Inspiré de l'opéra"CARMEN" de G. BIZET, "Carmencita et les dragons" est un spectacle qui nous a émerveillés.
A bientôt pour de nouvelles aventures!
Les enfants de la classe maternelle de Grandmenil.

A Harre

Comme la pluie
Ce lundi 22 janvier, les élèves de l'école de Harre sont allés à la Maison de la Culture de Marche, afin d'y visionner un spectacle, un théâtre.

Au début du spectacle, l'artiste, Philippe Léonard est seul en scène. Derrière lui, un long papier Kraft (sa future fresque) et sur le côté, son matériel. (radio, fusain,..)

Tout en racontant son histoire, la fresque prend forme. Nous passons du plan personnel à l'histoire des premiers hommes.
Au final, sa grande feuille est remplie. Certains seront plus marqués par l'un ou l'autre dessin. D'autres retiendront des anecdotes,...
Nous, à Harre, ce qui est certain, c'est que nous garderons un bon souvenir. D'autant plus que lors du questions-réponses en fin de séance, nous avons réussi à obtenir cette fresque. A nous maintenant, à lui trouver un endroit dans notre implantation.

Le 06 décembre, **Saint Nicolas est venu** nous rendre visite à l'école.
Nous avons reçu des friandises et un livre chacun: "Va t-en Alfred!" de Emilie Jadoul.
Merci Saint Nicolas!!!!

Pensez à vos entretiens et ramonages

POÊLERIE JACQUEMIN

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1974

TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUS TYPES DE POÊLES

Venez découvrir notre tout nouveau show-room et admirer notre nouvelle gamme de foyers !

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h. Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche

ADURO H1 HYBRIDE
Poêle hybride bois et pellets

✆ 04/360 78 80
www.poeleriejacquemin.be
info@poeleriejacquemin.be
Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille

bg · MCZ · Aduro · Jidé · EFEL

Ch. & fils Bodson
Outils & Bois

MENO pro

Zoning de Werbomont
Allée du Cortil Lava, 2 - 4190 Werbomont
info@bodsonsa.be

086 433 716 - Fax 086 434 083

DEVILLE NICOLAS
CONSTRUCTIONS | RENOVATIONS

NOUV. CONSTRUCTIONS - TRANSFORMATIONS / EXTENSIONS
SPÉCIALISÉ DANS LA POSE DE PIERRES
ISOLATIONS - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ETC.

6960 MANHAY - 0494 90 49 48
WWW.DEVILLE-CONSTRUCTIONS.BE

MAISON monfort s.a.
votre assurance confort

MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM
Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
infos@monfort.be - www.monfort.be

SPAR

Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous acceuille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

Demoitié
chauffage • sanitaire • énergies renouvelables

Demoitié
toiture • isolation • photovoltaïque

Chauffage ◆ Sanitaire
Énergies renouvelables

Toiture ◆ Isolation
Photovoltaïque

rue du Châtaignier 10 • 6960 Harre
086 43 37 24
www.demoitie-barthelemy.be
barthelemy.demoitie@skynet.be

Début janvier, nous avons commencé **le projet "cour" avec l'Atelier de Marcourt**. Avec Tatiana, nous travaillons la terre. François, nous fait découvrir le dessin et l'imprimerie, et avec Marguerite, nous expérimentons le papier et la peinture.

Nous découvrons le continent africain.
La maman d'Alhassane et de Sako, qui vient de Guinée, est venue cuisiner un plat africain en classe.
Merci à elle.

« SENIOR FOCUS »
LA BOITE À TARTINES QUI SAUVE DES VIES

En cas de disparition inquiétante ou de malaise, la recherche rapide et active d'informations sur la personne concernée est primordiale, voire vitale. C'est la raison pour laquelle le Service Social & Santé de la Province de Luxembourg lance le projet Senior Focus.

PLUS QU'UNE BOITE À TARTINES

Senior Focus est une boîte à tartines facile à identifier (grâce à son logo) et rangée dans un endroit familier de tous : le frigo. Elle contient un ensemble de renseignements utiles sur la personne à secourir. Ainsi, les ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants peuvent agir efficacement en cas d'urgence, les premiers instants étant capitaux.
En cas de disparition, la boîte Senior Focus renferme tous les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement : la photographie du disparu, ses signes distinctifs (tatouages, une barbe, les cicatrices, ...), ses habitudes de vie, son lieu de recueillement, les lieux qu'il fréquente, etc.
S'il s'agit d'un **malaise**, les services de secours y trouvent tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée : liste des médicaments, allergies, opérations subies, maladies, ...
Si le citoyen en danger vit seul, la tâche s'avère encore plus ardue pour les services de secours qui doivent rassembler les premiers renseignements nécessaires. Grâce à Senior Focus, il suffit d'ouvrir la porte du frigo !

A MANHAY

Le CPAS de Manhay, séduit et convaincu par ce projet « Senior Focus » a décidé de le mettre en place sur le territoire de Manhay. Via un questionnaire, les données personnelles et médicales des personnes âgées seront récoltées par les assistantes sociales du CPAS pour être ensuite placées dans les boîtes à tartines soigneusement rangées dans le frigo de ces mêmes personnes.
L'objectif poursuivi par ce projet « Senior Focus » est de distribuer cette boîte aux habitants de 65 ans et plus, dès mars prochain. À l'intérieur de la boîte se trouvera une fiche descriptive (données personnelles) et une fiche de suivi médical indiquant le nom du médecin traitant, le traitement pris, les allergies médicamenteuses, les affections chroniques et les aptitudes de la personne âgée.
A Manhay, la personne relais (dont les coordonnées seront reprises dans la boîte) est : Mme Elisabeth KOOS, Assistante sociale au CPAS. Son rôle consistera à informer les aînés sur le projet, à les aider si nécessaire à compléter la fiche descriptive et à tenir à jour une liste des personnes âgées ayant reçu la fameuse boîte à tartines.

Information et renseignements : CPAS de Manhay, Voie de la Libération, 6 à 6960 Manhay
Mmes Elisabeth KOOS et Emilie TASSIGNY, AS : 086/45.50.94. - cpas@manhay.org

L'AIDE DES MEDECINS SOLLICITEE

Afin de compléter la fiche médicale intégrée à la boîte, l'aide des médecins traitants sera très précieuse. En tant que professionnels de première ligne au sein des familles et habilités à fournir des informations médicales à d'autres confrères, le CPAS de Manhay compte sur leur soutien et leur participation active au projet.

APP 112

L'application 112 BE est un des moyens pour contacter les centres d'appels urgents si vous êtes en détresse et que vous avez besoin de l'aide urgente des pompiers, d'une ambulance et/ou de la police en Belgique.

Le principal atout de cette app est que vous ne devez plus mémoriser les numéros d'urgence. Il vous suffit de cliquer sur l'icône des pompiers, de l'ambulance ou de la police, en fonction des secours dont vous avez besoin.

Localisation
Grâce à cette app, les centres d'appels urgents peuvent vous retrouver plus facilement (endroit isolé, au milieu d'une forêt,...). L'app envoie au centre de secours votre position aussitôt que vous appelez.

Fonction chat
Les personnes sourdes, malentendantes ou atteintes d'un trouble de l'élocution peuvent facilement indiquer dans cette app qu'elles ne sont pas à même de téléphoner. Elles peuvent alors communiquer avec le centre d'appels urgents via des messages.

Informations supplémentaires
L'enregistrement dans l'app comporte aussi d'autres avantages que ceux cités ci-dessus. Vous pouvez également signaler certaines informations médicales, comme des problèmes cardiaques, des allergies (aux médicaments), une épilepsie, un diabète... L'opérateur dispose ainsi de ces informations avant même que vous n'ayez dit quelque chose et peut les transmettre aux services de secours qui arrivent sur place.

Télécharger et s'enregistrer
Avec une bonne connexion Internet, 112 secondes suffisent pour télécharger et installer l'app sur votre smartphone, et vous enregistrer. Pour ce faire : rendez-vous dans l'AppStore ou le PlayStore de votre smartphone, écrivez "app 112 BE" dans l'onglet de recherche et téléchargez l'app.

Attention: l'app 112 BE ne fonctionne qu'en Belgique.

LA ZONE DE SECOURS LUXEMBOURG ORGANISE DES TESTS DE COMPETENCE

CERTIFICAT D'APTITUDE FEDERAL

Informations et inscriptions **du 01/03 au 30/03/2018** sur le site jedevienspompier.be

CERTIFICAT D'APTITUDE FEDERAL CADET — Destiné aux candidats nés en 2001 et 2002
Inscriptions **du 01/03 au 30/03/2018**
2 ans de formations en vue d'intégrer l'école des cadets
Renseignements : 061/620.334 ou c.deroua@province-luxembourg.be

QUAND ? 21 avril 2018 à partir de 10h00
OÙ : Auditoire de l'IPF rue du Fortin 24 — 6600 Bastogne

ALZHEIMER CAFÉ MANHAY

Une initiative de la Ligue Alzheimer avec le concours de bénévoles, et le soutien du Cpas

A VOS AGENDAS

Nos rencontres Alzheimer Café
Vous souhaitez partager vos expériences, trucs et astuces à propos de la maladie d'Alzheimer ? Familles, patients et professionnels, vous êtes invités à participer aux **Alzheimer Cafés**.
Quand ? Le 3ème jeudi du mois **de 14 à 16 heures (sauf congés scolaires ou neige...) : 15/03 - 19/04 - 17/05**
Où : Bâtiment du cpas -Voie de la Libération 6 - 6960 Manhay - **Réservations souhaitées. Ouvert à tous**.
Contact : Mme Aline Clesse - 0498/08 59 10
Une info ? Un renseignement ? Agent PROXIdem pour la LIGUE ALZHEIMER (Agent de proximité) :
Mme Jeanine Simon - 0495/73 80 16 - jsimon.chapotin@gmail.com

"Alzheimer café" vient vers vous !
Au fil des trimestres, nous vous présenterons, les fiches pratiques éditées par la «Ligue Alzheimer asbl».

Bonne lecture à tous. Jeanine SIMON.

La première visite chez le médecin

Lorsqu'on décèle, chez un proche, des signes interpellants (perte d'objets, objets retrouvés dans des endroits insolites, oublis répétés de rendez-vous, hygiène approximative, ...), on s'inquiète de l'origine de ces troubles. Est-ce une maladie d'Alzheimer ? Une autre pathologie ? Peut-être cette inquiétude est-elle non fondée ?

Quoiqu'il en soit, il est important de consulter son médecin traitant pour déterminer s'il y a lieu de se rendre chez un spécialiste qui, lui, pourra établir un diagnostic et instaurer un traitement si nécessaire. (cf. notre fiche pratique sur la démarche diagnostique et notre listing de coordonnées des centres de diagnostic).

Quand on est malade, on consulte un médecin : une évidence ? ... pas évident pour tout le monde ! La personne concernée peut refuser catégoriquement la moindre consultation !

Pourquoi ? « J'ai peur de ce qu'il pourrait m'annoncer »

Refuser de prendre en compte sa maladie, ou même de se rendre à une visite médicale de routine, est une façon de fuir la réalité. Souvent, cette fuite est due à une « tendance à imaginer la maladie pire qu'elle ne l'est ».

Mais, plutôt que d'entretenir le doute — et donc la peur — pourquoi ne pas en avoir le cœur net en consultant ?

Parce qu'il est plus facile de gérer sa propre angoisse que celle qui pourrait éventuellement être imposée par un autre.

Chez la personne concernée par la maladie d'Alzheimer, l'anosognosie, un trouble par ailleurs présent, contribue à rendre la personne réfractaire aux consultations proposées : « Tout va très bien, je n'éprouve pas de difficulté, je n'éprouve pas le besoin d'aller voir le médecin » (cf. notre fiche pratique sur l'anosognosie).

Alors, que faire ? La personne qui se borne à refuser tout soin médical ne se laissera pas convaincre par de simples conseils ou recommandations. Pire : en insistant sur la nécessité de consulter, on nourrit son angoisse et on l'encourage à fuir la réalité. Le but est donc davantage de l'aider à banaliser la visite médicale.

Dans un premier temps, il est important de ne pas dramatiser et de ne pas exercer une pression excessive sur la personne. En effet, elle risquerait d'être encore plus ferme sur ses positions. Il n'existe pas de réponse-type à ce genre de dilemme ; nous pouvons cependant prôner une attitude valorisante.

Parler de ses inquiétudes au sujet de la santé du proche, sans le culpabiliser ou imaginer le pire suite au diagnostic, peut parfois débloquer la situation. Les troubles de la mémoire peuvent résulter de divers problèmes médicaux. De nombreux symptômes attribués à la maladie d'Alzheimer peuvent être causés par d'autres maladies qui se soignent. Il est donc important de procéder à une évaluation complète si vous avez des inquiétudes. Il serait dommage de passer à côté d'une opportunité de traitement. Dites à votre proche à quel point il vous importe de tirer les choses au clair, et que vous souhaitez l'accompagner chez le médecin.

Vous pouvez aussi préférer suggérer à votre proche d'aller passer un examen « check up » annuel. Il/elle sera peut-être plus à l'aise d'aller voir le médecin pour un examen médical complet que pour des troubles de mémoire.

S'en ouvrir au médecin traitant de la personne et demander son opinion, voire une intervention de sa part, est également une démarche possible. En effet, une personne extérieure à la famille aura parfois un impact plus important. Votre proche sera peut-être plus facile à convaincre si c'est le médecin qui suggère le rendez-vous.

Une approche visant à trouver un terrain d'entente est toujours conseillée. Cependant, ce n'est pas toujours possible. Dans ce cas, si la personne concernée se met, elle ou les autres en danger, on peut faire appel au juge de paix. Cependant, cette démarche représente l'exception et ne peut s'entreprendre qu'en respectant de très strictes conditions.

«Ligue Alzheimer asbl»

NOTRE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE RÉGIONALE VOUS INTÉRESSENT?

Nous vous recommandons le site de François Bellin : http://www.eglise-romane-tohogne.be/
Vous y trouverez plus de 200 documents téléchargeables dont un merveilleux livre sur le Bois du Pays, repris sur le site depuis décembre 2017 : **« L'envoûtant Bois du Pays au fil des saisons »**

Ce livre reprend de nombreux articles de plusieurs auteurs régionaux comme Fernand Pirotte Charles Piérard ou Albert Lamy et compte plus de 800 photos inédites.
Dans le préambule, Pascal André, ingénieur des Eaux et Forêts, écrit :
« Monsieur François BELLIN a réuni dans cette nouvelle publication sur « L'envoûtant Bois du Pays » deux enfants du pays et amis de toujours Monsieur Emmanuel JADOT(1904-1978), ancien notaire, propriétaire de l'actuelle réserve naturelle éponyme et Monsieur Albert LAMY (1904-1999), ingénieur des Eaux et Forêts. À titre posthume, ces deux grands passionnés de la nature et plus particulièrement du Bois du Pays se retrouvent à nouveau côte à côte. Le premier notaire-forestier-chasseur, le second pionnier et visionnaire en matière de conservation de la nature.»

ANDRÉ BOSMANS UN ARTISTE DE CHEZ NOUS : LE MUSÉE EN PICONRUE À BASTOGNE À OUVERT UNE EXPOSITION SUR LE PEINTRE-PAYSAN JUSQU'AU 14/10/2018

« André Bosmans. La fourche, la plume et le pinceau » est l'exposition temporaire de l'année 2018 (2/12/17au 14/10/18) au Musée en Piconrue à Bastogne. Elle est consacrée à l'œuvre d'André Bosmans, agriculteur de Vaux-Chavanne (Manhay), autoproclamé peintre-paysan.

« Je suis les pieds dans le fumier et la tête dans les étoiles !» C'est par ces mots qu'André Bosmans qualifiait sa double fonction d'agriculteur et de peintre. De la fourche au pinceau, du tracteur au chevalet, des champs aux galeries d'art, cet homme à part a trouvé tout au long de sa vie le temps de concilier deux domaines rarement conciliables : l'agriculture et la peinture.

Trois années après son décès, à l'âge de 92 ans, le Musée en Piconrue rend un hommage posthume à l'agriculteur avec l'exposition de septante tableaux et documents. Scènes de vie au village, paysages, portraits, toiles de contestation... sont réunis dans un parcours qui met au premier plan les transformations du monde rural et agricole et le passage de la paysannerie à l'agro-industrie. L'exposition aborde aussi la détresse actuelle des agriculteurs et le basculement vers une société de surconsommation.

L'œil critique et visionnaire, André Bosmans peignait cette accélération de la vie rurale et du rendement agricole de manière précise, poignante et ironique. Aux premières loges des crises sanitaires majeures, l'agriculteur laisse des tableaux engagés tels qu'un « Déjeuner sur l'herbe » à la sauce agricole. Le spectre de la Crise de la vache folle plane sans conteste au-dessus de cette toile.

L'engagement pictural ne lui suffit pas. L'année 1962 marque le début de son combat syndical avec la création du journal « L'Action syndicale paysanne ». La caricature, autre forme d' « art », permet à la revue d'exprimer son mécontentement vis-à-vis du monde politique.

Les caricatures sont incisives à l'égard de la Politique Agricole Commune et du Ministre belge de l'Agriculture ou, comme Bosmans aimait le surnommer, le « Ministre de la grosse culture ». En avance sur son temps, il n'est pas compris par ses confrères. Dans ces moments d'ignorance et d'incompréhension, il se réfugie dans son échappatoire qu'est la peinture et laisse transparaître une forme de nostalgie à l'égard du monde paysan et agricole d'autrefois.

Aux producteurs et agriculteurs de la région

A travers une septantaine de toiles, l'exposition « André Bosmans. La fourche, la plume et le pinceau » met au premier plan les transformations du monde rural et agricole et le passage de la paysannerie à l'agro-industrie. L'exposition aborde également la détresse actuelle des agriculteurs et le passage vers une société de surconsommation. En marge de cette exposition, le musée organise, **chaque 1er dimanche du mois, un marché du terroir à l'entrée du musée**. L'équipe du Piconrue invite les producteurs et agriculteurs des communes luxembourgeoises à venir présenter leurs produits lors de ces journées où l'entrée au musée est gratuite pour tous les visiteurs. Renseignements : f.collard.piconrue@gmail.com ou 061/55 00 59.

LA LIGUE DES FAMILLES VOUS INVITE

petit déjeuner matin-malin

le dimanche 03 juin 2018 de 7h30 à 11h
à ODEIGNE, Salle du Préau.

C'est l'occasion de prendre le temps de déjeuner sainement et de passer un bon moment ensemble.

Convivialité, bonne humeur, rencontres en familles, avec les amis, les voisins, ceux qu'on connaît et d'autres avec qui on lie connaissance parfois.

Il y a aussi le plaisir sur la table, c'est la découverte des produits locaux : du beurre, du lait, de la confiture, des fromages, du pain, des jus de fruits, ...

Le DIMANCHE 22 AVRIL 2018, Vide dressing de la Ligue des Familles de Manhay (vêtements été, puériculture et jeux) de 11h à 16h (Salle du Vicinal). Contact : Mme Anne BERNARD-VAN NERUM 0494/44.91.69.

DÉCLARATIONS DE CONTRIBUTIONS

Comme chaque année, des agents du contrôle des contributions de VIELSALM, accueilleront **dans les locaux de l'Espace Citoyen Informatique, rue du Vicinal 18 à Manhay**, les personnes qui souhaitent une aide pour compléter leur déclaration fiscale relative à l'exercice d'imposition 2018 revenus de l'année 2017.

Cette permanence aura lieu le LUNDI 07 MAI 2018 de 9H00 À 12H30.

INFOS

Car ONE (0-6 ans) : Tous les 2èmes et 4èmes mercredis matin sur RDV

Permanence (0-6 ans) : Tous les 1ers jeudis du mois de 10h00 à 12h00 SANS RDV au nouveau local ONE (Rue Saint-Martin 26 à Malempré)

Bébé rencontre : Echange en groupe autour de divers sujets : un vendredi par mois de 9h30 à 12h sur inscription au nouveau local ONE (Rue Saint-Martin 26 à Malempré).

Nouvelle consultation en soirée (0-6 ans) : tous les 1ers mardis du mois dès 17h30 sur RDV au nouveau local ONE (Rue Saint-Martin 26 à Malempré)

Eveil musical (0-3 ans) : Tous les 3èmes vendredis du mois à 10h à la MCAE de Chêne-al'Pierre sur inscription

Dépistage visuel (18 mois-3 ans) : 2 fois par an en avril et octobre à la MCAE de Chêne-al'Pierre sur RDV

BAY Vanessa - TMS ONE - 0499 57 28 10

64ème OPÉRATION ARC-EN-CIEL EN MODE ZÉRO DÉCHET !

L'Opération Arc-en-Ciel prend ses quartiers partout en Fédération Wallonie-Bruxelles ces 10 et 11 mars. Objectif de cette 64e édition : récolter 100 tonnes de vivres non périssables... et non périmées, grâce à la participation continue de milliers de bénévoles et la contribution généreuse des donateurs, afin de permettre à plus de 12.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de journées de vacances et de loisirs cette année !

L'action de l'asbl se base sur les valeurs de gratuité, de solidarité et d'aide locale. Elle permet non seulement à des milliers d'enfants et jeunes d'aider d'autres enfants dans le besoin mais aussi, à des centaines de jeunes et d'adultes de se mobiliser pour une cause qui leur est chère. Tous mettront leur énergie et leur temps au service de la récolte afin de satisfaire les besoins des bénéficiaires.

Le rendez-vous est donc fixé le **weekend des 10 et 11 mars** pour la récolte de vivres non périssables... et non périmés. «Nous insistons sur ce terme, explique Coralie Herry, car jeter 5% des produits reçus chaque année, nous apparaît comme dommageable et donne un surcroît de travail inutile aux centaines de bénévoles sur le terrain. » De plus, il est préférable que les vivres récoltés soient encore consommables dans les 6 mois car beaucoup de structures les conservent pour leurs camps d'été. La qualité importe donc autant que la quantité. Si chaque personne sollicitée le weekend des 10 et 11 mars offre un paquet de biscuits, une boîte de poisson ou de légumes ou encore une boisson, les 100 tonnes nécessaires seront atteintes facilement !
Merci d'avance à tous ! Plus d'infos sur www.arc-en-ciel.be.

VOUS CHERCHEZ UN TRAVAIL D'AIDE-MÉNAGÈRE ?

Ménage & Vous

Pour notre section "Titres Services", nous engageons de manière régulière du personnel qualifié, principalement pour du nettoyage et du repassage.

Les emplois sont situés dans la commune de Manhay et environs proches.
Il n'est pas nécessaire d'être au chômage.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 086/45.03.20 (du lundi au vendredi de 9h à 11h30).

Vous pouvez déposer ou envoyer votre candidature au bureau, à l'adresse ci-dessous :
Agence Locale pour l'Emploi asbl - Voie de la Libération 4 - 6960 MANHAY

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DU JARDINAGE ?

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DONNE UN COUP DE MAIN

Notre agence recherche des demandeurs d'emploi de longue durée afin d'effectuer une aide au petit entretien du jardin auprès des particuliers dans le cadre de l'A.L.E.

Les emplois sont situés dans la commune de Manhay.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 086/45.03.20 (du lundi au vendredi de 9h à 11h30).

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Lisandro Vandeweyer de Harre
Clément Ledieu d'Odeigne
Lewïs Haulotte de Vaux-Chavanne
Victor Lesenfants de Malempré
Daniel Paje de Fays
Aaron Poncelet de Grandménil
William Loffet de Harre

Nous regrettons la disparition de :

Marie Thérèse Derenne de Harre
Yolande Piraprez de Harre
Martine Ferry de Harre
Sylvain Mathieu d'Odeigne
Joseline Grandgenet de Harre
Marie-Josée Meunier de Deux-Rys
Monique Delrez de Lamorménil

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.

Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : **info@simanhay.be**

Rejoignez-nous sur notre page facebook.
https://www.facebook.com/manhaytourisme

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

Vous l'avez sans doute appris, notre village de Noël a dû être annulé en raison des conditions climatiques difficiles qui risquaient d'abîmer la marchandise de bon nombres de nos exposants. Qu'à cela ne tienne, nous reviendrons au mois de décembre prochain plus motivés que jamais ! Rendez-vous est déjà pris le 9 décembre pour vous faire déguster vin chaud, gaufres sucrées et autres spécialités de Noël.

Pour réaliser davantage de projets, nous cherchons toujours des bénévoles passionnés par leur commune. Le patrimoine, l'histoire, l'environnement ou la culture communale vous intéresse ? Rejoignez-nous !

Les projets en cours :

- Le projet de circuits reliant le terminus du TTA à Lamormenil et la gare d'Érezée se concrétise. Les panneaux d'informations ont été placés à Manhay et Forge-à-l'Aplez. Le balisage est programmé pour le printemps et une brochure de présentation suivra.
- 4 nouveaux circuits VTT en partance de Manhay verront le jour cette année grâce aux conseils avisés du club de VTT. Merci à eux !
- Une carte interactive MyMaps reprenant tous les points d'intérêt touristique à Manhay a été créée. Elle servira de base de travail pour nos projets futurs.
- La restauration du site des "étangs du curé" à Malempré avance pas à pas. Le cubage des bois se trouvant dans et autour de la structure en pierre sèche est prévu pour ce printemps.
- La carte de promenade reprenant les monuments commémoratifs des villages de Grandmenil et Manhay devrait voir le jour cet été. Un reportage photographique des monuments aura lieu au printemps prochain.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du SI ? Contactez-nous au 0478/51.50.28 ou par mail à l'adresse pemgillard@hotmail.com. Nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Le tout nouveau **Guide Touristique** de la Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne vient de paraître. Il est édité annuellement et est disponible gratuitement en français et en néerlandais sur simple demande.

S'il est utile aux touristes en séjour dans nos contrées, il est tout aussi précieux pour les habitants des communes d'Erezée, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux.

En effet, il contient véritablement tous les derniers renseignements sur les possibilités de loisirs et de détente, d'hébergements, de gastronomie et produits de bouche affinés par les producteurs locaux.

Pour l'obtenir, c'est facile... il suffit de contacter la Maison du Tourisme ou de le télécharger sur http://www.coeurdelardenne.be/uploads/coeurdelardenne-guide-touri-fr.pdf

Audrey CARLIER et Bénédicte WATHY, coordinatrices.

Maison du Tourisme Cœur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe & de l'Aisne

(Erezée, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux)

Place du Marché 15 - B-6980 La Roche-en-Ardenne
T +32 (0) 84 36 77 36 - info@coeurdelardenne.be - www.coeurdelardenne.be

AU PARC CHLOROPHYLLE

La 17ème saison commence officiellement le 16 mars à 10h. Notre première animation est la traditionnelle **chasse aux oeufs du lundi de Pâques à 10h**. Cette année, le clown Pipo nous rejoindra dès 10h.
Les autres fêtes sont programmées **les dimanches 20 mai et 16 septembre**.
Puisse 2018 ressembler à 2017 pour l'excellente fréquentation du Parc! Croisons les doigts pour bénéficier d'une météo clémente durant l'année!
Au plaisir de vous revoir à Chlorophylle!

José Burgeon, Manager Parc Chlorophylle

AGENDA DES MANIFESTATIONS DANS LA COMMUNE POUR LES PROCHAINS MOIS

MARS 2018

10	Grand feu	Comité des fêtes de Fays	Ancienne école	0479.27.42.84
	Théâtre	Les Djoyeux d'El Va	Salle Li Va d'Chavan	0472.77.55.81
	Initiation taille fruitiers	Vert Pomme	Vert Pomme	0492.86.15.18
11				
	Théâtre	Les Djoyeux d'El Va	Salle Li Va d'Chavan	0472.77.55.81
15	Réunion	Alzheimer café	Salle de réunion du CPAS	0495.73.80.16
16	Souper de l'école	École communale d'Oster	Centre culturel de Grandmenil	0483.07.07.63
17	Journée vannerie	Vert Pomme	Vert Pomme	0492.86.15.18
18	Marche ADEPS	École de Harre	Départ de l'école	0473.77.56.70
23	Grand feu	Comité du foot d'Odeigne	Buvette du football	086.45.58.82
24	Couyon	Comité des fêtes de Malempré	Salle de la Jeunesse	0476.79.64.31
	Théâtre	Les Djoyeux d'El Va	Salle Li Va d'Chavan	0472.77.55.81
2,9,16,23,30	Réunion	Matins Magiques	Vicinal	0495.40.69.94

AVRIL 2018

1	Couyon	Comité des fêtes d'Odeigne	Buvette du football	0498.19.75.67
14	Greffe fruitiers	Vert Pomme	Vert Pomme	0492.86.15.18
15	Marche ADEPS	Comité des fêtes de Lamormenil-Freyneux	Ancienne école	0498.76.74.53
19	Réunion	Alzheimer café	Salle de réunion du CPAS	0495.73.80.16
21	Souper village	Comité des fêtes de Malempré	Salle de la Jeunesse	0476.79.64.31
22	Vide dressing	Ligue des familles	Salle de l'Entente	0494.44.91.69
28	Concert	Brasserie d'Oster	Brasserie d'Oster	0471.85.97.03
6,13,20,27	Réunion	Matins Magiques	Vicinal	0495.40.69.94

MAI 2018

1	Pétanque	Comité des fêtes de Fays	Ancienne école	0479.27.42.84
5	Balade gourmande	Amicale de l'Athénée de Manhay	Athénée Royal Manhay	086.45.52.92
6	Marche ADEPS	Comité des fêtes de Grandmenil	Salle de la Jeunesse	0474.23.76.89
	Brocante	Comité des fêtes de Malempré	Tout le village	0476.79.64.31
9	Bal	Comité des fêtes de Lamormenil-Freyneux	Ancienne école	0498.76.74.53
11►16	Fête du village	Comité des fêtes de Lamormenil-Freyneux	Ancienne école	0498.76.74.53
12	Balade oiseaux	Vert Pomme	Parc Chlorophylle	0492.861 518
17	Réunion	Alzheimer café	Salle de réunion du CPAS	0495.73.80.16
18►21	Fête du village	Royale Entente Sportive Harre-Manhay	Terrain de football	0475.70.35.69
19	Souper	Comité des fêtes d'Odeigne	Salle du foot	086.45.58.82
	Journée des moulins	Fédération des Moulins de France	Moulin de Lafosse	0486.91.90.21
26	Marche gourmande	Comité des fêtes d'Odeigne	Départ de la salle Le Preau	0498.19.75.67
27	Portes ouvertes du moulin	Fondation "La ferme artistique"	Moulin d'Odeigne	086.45.50.35
	Marche ADEPS	Comité des fêtes de Deux-Rys	Départ salle Al Turbine	0474.75.31.07
4,11,18,25	Réunion	Matins Magiques	Vicinal	0495.40.69.94

JUIN 2018

2	Souper	Comité des fêtes de Grandmenil	Centre culturel de Grandmenil	0474.23.76.89
	Portes ouvertes + journée sans pesticides	Vert Pomme	Vert Pomme	0492.86.15.18
3	Marché artisanal	Comité de la salle de Dochamps	Place du village	0496.02.89.18
	Déjeuner	Ligue des familles	Salle Le Preau Odeigne	0494.44.91.69
9	Ronde des bières	Comité des fêtes de Lafosse	Salle de la Jeunesse	0493.07.69.57
9►10	Formanature	Vert Pomme	Vert Pomme	0492.86.15.18

N.B.: Ce calendrier communiqué à titre indicatif est encore susceptible d'être modifié en cours de trimestre

Souper TELEVIE à la salle de Lafosse le 07 AVRIL 2018 à 19H.
Renseignements EHLEN Th. 0499/ 08 41 78

AVIS AUX COMITÉS, CLUBS OU AUTRES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :
Nous rappelons à tous les responsables des diverses associations de notre commune, que le bulletin communal est à leur disposition, pour faire paraître l'une ou l'autre information concernant les activités qu'ils organisent.

Lesenfants Julien
Entreprise de Maçonnerie
Spécialisé à la Pierre
Rue du Trésor, 7
6960 Manhay
Terrassement
Aménagement
Transformation
Tél. 0497/76.38.41
TVA 0518.981.177
julienlesenfants@hotmail.com

CHAUFFAGE ET SANITAIRE
PANNEAUX SOLAIRES
Installation - Dépannage - Entretien - Vente
Samrée chauf
Samrée, 7b - 6982 La Roche
samreechauf@gmail.com
CLOSSEN
Michel & Francis
Michel : 0497/48.03.30 - Francis : 0496/92.56.93
www.samreechauf.com

Articles & Monuments funéraires
Vous trouverez également nos fleurs artificielles en jardinières, montages et piquets. Un large choix de pots pour le jardin en pierres naturelles, grès et pierres d'ardoise.
Heures d'ouvertures : Mercredi / Jeudi / Samedi de 10 à 12 h et de 13 à 17 h
Véronique & Olivier Gaspar
Tél.: 0495/ 86 05 13 Tél.: 0491/ 56 53 56
Devant Meall 4b 4990 Arbrefontaine

manutention SERVICE
IMPORT - EXPORT
REPARATION TOUTES MARQUES
Chariots élévateurs, Mini-pelle, Chargeurs, Téléscopiques,
NOUVEAU :
location gyro broyeur sur chenille
mini chargeur compact
Matériel de génie civil VENTE ET LOCATION
Transport de machines
Nouvelles installations au zoning de Vaux-Chavanne
Rue du Bois Lardinois - 6960 MANHAY
Tél. 086/45.53.71 - Fax 086/45.00.75 - Gsm 0478/90.85.64
manutention.service@skynet.be

Enseignement Libre
LA ROCHE Saint-Joseph Sacré-cœur
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION
• IMMERSION LINGUISTIQUE EN NEERLANDAIS
• LATIN
• SCIENCES ÉCONOMIQUES
• SCIENCES 6H
• MATH 6H • MATH 4H • MATH 2H
• LANGUES MODERNES : ANGLAIS ET NÉERLANDAIS
• BIOTECHNIQUE
• SCIENCES SOCIALES EDUCATIVES
INSTITUT DU SACRE-CŒUR : 2ème ET 3ème DEGRES 22 VIEILLE ROUTE DE BEAUSAINT 084 41 14 02
INSTITUT ST-JOSEPH : 1er DEGRE 19 RTE DE BEAUSAINT 084 41 13 90
isj.isc.laroche@skynet.be - isj-isc-laroche.be

Mazout Destrée
Borlon - Seron - Adam
084/46 66 48
Possibilité de plan budgétaire
HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

Epuration des eaux usées
n°1 en Wallonie
Système sans électricité, sans mécanisme, agréé Région wallonne, ...
plus de 150.000 références dans le monde depuis plus de 30 ans
ENVIRO
ENVIROSEPTIC
086 49 99 40
www.limpidus.be

Editeur responsable : Mr Robert Wuidar - Bourgmestre - 6960 Manhay — Réalisation : sprl REGIFO édition - Fosses-la-Ville - 071/74.01.37 - Fax 071/71.15.76 - info@regifo.be - Votre conseiller Roland Crosset - 087/26.78.86 (soir)